



# Agence de promotion économique du Canada atlantique

## Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant  
le 31 mars 2002

Canada

## Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

*Le Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

*Le Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/2-2002

ISBN 0-660-62078-2



## Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi rattacher le rendement aux engagements antérieurs, tout en soulignant les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

---

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées à l'organisme suivant :

Direction de la gestion axée sur les résultats  
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada  
L'Esplanade Laurier  
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

OU à l'adresse Web suivante : [rma-mrr@tbs-sct.gc.ca](mailto:rma-mrr@tbs-sct.gc.ca)

**Agence de promotion  
économique du  
Canada atlantique**



**Rapport sur le rendement**

**Pour la période  
se terminant  
le 31 mars 2002**

---

**Ministre de l'Industrie**



## *Table des matières*

Résumé.....	i
Partie I - Messages .....	1
Message du ministre pour le Portefeuille.....	1
Message du ministre d'État.....	5
Partie II – Contexte.....	7
Profil de l'Agence .....	7
Notre mandat.....	7
Priorités stratégiques de l'APECA.....	8
Liens entre la stratégie de l'APECA et les objectifs du gouvernement du Canada .....	9
Nos partenaires.....	10
Nos défis .....	10
Partie III – Réalisations sur le plan du rendement.....	13
Réalisations relatives au développement économique .....	13
Rendement de l'APECA en 2001-2002 .....	14
Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires.....	17
Innovation.....	23
Commerce.....	26
Investissement .....	29
Tourisme .....	32
Développement économique des collectivités .....	37
Accès aux capitaux et à l'information.....	42
Politiques, défense des intérêts et coordination.....	45
Administration générale.....	51
Portefeuille de contributions remboursables de l'APECA .....	53

<b>ANNEXE A.....</b>	<b>55</b>
<b>1. Programmes du gouvernement et problèmes de gestion.....</b>	<b>55</b>
a) <b>Gouvernement en direct (GED).....</b>	<b>55</b>
b) <b>Engagement de l’APECA à l’égard de la qualité du service.....</b>	<b>56</b>
c) <b>Développement durable.....</b>	<b>56</b>
d) <b>Modernisation de la gestion .....</b>	<b>58</b>
e) <b>Loi sur les langues officielles – Article 41 .....</b>	<b>58</b>
<b>2. Initiatives conjointes .....</b>	<b>60</b>
a) <b>Développement économique des Autochtones.....</b>	<b>60</b>
b) <b>Soutien de l’APECA à l’égard de la politique rurale du gouvernement fédéral .....</b>	<b>62</b>
c) <b>Examen des politiques territoriales de l’OCDE.....</b>	<b>64</b>
d) <b>Conseil fédéral et initiatives stratégiques .....</b>	<b>64</b>
<b>Annexe B - Renseignements financiers .....</b>	<b>66</b>

## Résumé

En 2000-2001, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a souligné son quinzième anniversaire de collaboration avec les Canadiens et les Canadiennes de la région de l'Atlantique, dans le but d'accroître les possibilités de développement économique pour leurs collectivités grâce à la création d'entreprises et d'emplois.

L'APECA contribue largement à la priorité du gouvernement visant à créer des possibilités économiques et à stimuler l'innovation au Canada<sup>1</sup>. Son succès à cet égard ne fait aucun doute, comme en fait foi le rendement des petites et moyennes entreprises (PME) aidées par l'Agence.

Par exemple, entre 1989 et 1999, les entreprises bénéficiant de l'aide de l'APECA ont créé cinq fois plus d'emplois que celles qui n'ont reçu aucune aide. En outre, les entreprises ayant bénéficié des programmes de l'APECA restent en affaires plus longtemps que les autres. La proportion des entreprises aidées du secteur manufacturier encore en activité après cinq ans d'exploitation est trois fois supérieure à celle des entreprises ne recevant pas d'aide.

Comme les conditions de l'économie du savoir changeaient, l'APECA a étendu ses programmes par l'introduction du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA), une initiative de 700 millions de dollars visant à aider les Canadiens et les Canadiennes de l'Atlantique à innover et concurrencer dans l'économie du savoir. Au cours de la dernière année, l'APECA a aidé les entreprises de la région de l'Atlantique à renforcer leurs capacités d'innovation grâce au Fonds d'innovation de l'Atlantique, une priorité du PICA.

La première ronde du Fonds d'innovation de l'Atlantique, d'une valeur de 300 millions de dollars, un élément clé de la stratégie d'amélioration de la capacité de recherche-développement de la région de l'Atlantique, a suscité un intérêt énorme de la part des établissements de recherche et des entreprises de la région. L'APECA a reçu 195 propositions, qui sollicitaient en tout 810 millions de dollars d'aide financière.

L'APECA visait trois grands objectifs durant l'exercice 2001-2002 :

- améliorer la croissance et la compétitivité des PME de l'Atlantique;
- accroître les possibilités économiques dans les régions rurales du Canada atlantique;
- accroître l'activité économique par la mise en œuvre de politiques nationales axées sur les besoins de la région.

---

<sup>1</sup> Conseil du Trésor du Canada, *Le rendement du Canada 2001*.

La poursuite de ces trois grands objectifs s'est faite surtout dans le contexte des six priorités stratégiques de l'APECA :

- l'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences en affaires;
- l'innovation;
- le commerce, le tourisme et les investissements;
- le développement économique des collectivités;
- les politiques, la défense des intérêts et la coordination;
- l'accès aux capitaux et à l'information.

Le présent Rapport sur le rendement résume les réalisations de l'Agence dans ces six domaines. On trouvera le Rapport, ainsi qu'une grande quantité d'autres renseignements et documents sur le site Web de l'APECA à l'adresse suivante : <http://www.acoa-peca.gc.ca>.

# Partie I - Messages

## Message du ministre pour le Portefeuille

L'aube du XXI<sup>e</sup> siècle a été témoin du développement de l'économie mondiale du savoir. Depuis les dix dernières années, le gouvernement du Canada travaille à créer des conditions propices aux Canadiens et aux Canadiennes afin qu'ils soient bien placés et possèdent les outils et les compétences nécessaires pour saisir les possibilités qu'offre la nouvelle économie.

Le gouvernement a d'abord résorbé le déficit et assaini les finances publiques, puis il a consenti d'importantes réductions d'impôt aux sociétés et aux particuliers et simplifié l'administration fédérale. Au cours de la dernière décennie, le Canada s'est également doté d'une infrastructure de recherche et de développement (R-D) impressionnante et est devenu l'un des pays les plus branchés du monde. Il est maintenant le chef de file mondial en ce qui concerne l'accès par personne aux technologies de l'information et à Internet.

Aujourd'hui, nous voyons les retombées de ces investissements. Notre succès peut se mesurer par le fait que nous avons le taux de croissance le plus rapide des pays du G7 en ce qui a trait notamment aux dépenses en R-D du secteur privé, aux demandes de brevets à l'étranger, à l'intensité de la R-D et au nombre de travailleurs affectés à la R-D.

Cependant, dans cette course mondiale, nous ne pouvons nous reposer sur nos lauriers. C'est pourquoi, en février 2002, le gouvernement a lancé la *Stratégie d'innovation du Canada*. Cette stratégie vise à favoriser une culture d'innovation au Canada, à améliorer la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes et à faire en sorte que la feuille d'érable soit synonyme d'excellence dans le monde.

### Les membres du Portefeuille de l'Industrie:

- Agence de promotion économique du Canada atlantique
- Agence spatiale canadienne
- Banque de développement du Canada\*
- Commission canadienne du tourisme\*
- Commission du droit d'auteur Canada
- Conseil canadien des normes\*
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- Conseil national de recherches Canada
- Développement économique Canada pour les régions du Québec
- Diversification de l'économie de l'Ouest Canadien
- Industrie Canada
- Société d'expansion du Cap-Breton\*
- Statistique Canada
- Tribunal de la concurrence

\* **Organisation non tenue de soumettre un rapport sur le rendement.**

La *Stratégie d'innovation du Canada* présente des possibilités dans quatre domaines clés : créer de nouvelles connaissances et commercialiser ces idées rapidement et efficacement, faire en sorte que le Canada possède suffisamment de personnes hautement qualifiées pour faire face à la concurrence à l'échelle mondiale, moderniser nos politiques d'affaires et de réglementation afin de promouvoir l'entrepreneuriat, et soutenir l'innovation à l'échelle locale afin que nos collectivités continuent d'attirer des investissements et des débouchés.

Pour mettre au point cette stratégie, nous parlons aux Canadiens et aux Canadiennes d'un bout à l'autre du pays afin de dresser un plan d'action pour la prochaine décennie. La *Stratégie d'innovation du Canada* n'est pas un programme du gouvernement : elle fait appel à la collaboration de tous les secteurs de l'économie afin d'atteindre des objectifs ambitieux pour l'avenir. Le plan d'action proposera des façons dont le gouvernement, le monde des affaires, le milieu universitaire et les collectivités pourront atteindre les objectifs nationaux.

Le portefeuille de l'Industrie, composé de 15 ministères et organismes, est un important outil de promotion de l'innovation au Canada. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) joue un rôle clé au sein du portefeuille de l'Industrie. Je suis donc heureux de présenter le rapport sur le rendement de cet organisme pour 2001-2002.

À titre de principal organisme de développement économique dans les provinces de l'Atlantique, l'APECA contribue au développement de l'entrepreneuriat, de la productivité et de la compétitivité sur divers fronts.

Par le biais de mesures coordonnées dans les domaines de l'entrepreneuriat et du perfectionnement des compétences, du commerce, du tourisme et de l'investissement, de l'innovation, du développement économique des collectivités, et de l'accès aux capitaux et à l'information, l'Agence continue d'aider les Canadiens et les Canadiennes de la région de l'Atlantique à créer des emplois de qualité à long terme et à augmenter les revenus gagnés. Grâce à son travail en matière de politiques, de défense des intérêts et de coordination, l'APECA a réussi à défendre et à promouvoir les intérêts de la région de l'Atlantique dans le cadre des décisions nationales.

Les données de Statistique Canada font état de l'apport du soutien accordé par les programmes de l'APECA. Sur une période de dix ans, la croissance de l'emploi dans les entreprises appuyées par l'Agence était de cinq fois supérieure à ce qu'elle était dans les entreprises non appuyées. La croissance de la masse salariale des entreprises appuyées par l'APECA correspondait à près du double de celle des autres entreprises de 1989 à 1999. Le taux de survie après cinq ans des entreprises des secteurs de la fabrication et de l'hébergement qui sont clientes de l'APECA est de trois fois supérieur à celui des entreprises qui n'ont pas reçu d'aide.

La liste des réalisations ne s'arrête pas là. Je vous invite à consulter le rapport sur le rendement de L'APECA afin de découvrir les nombreuses façons dont cette Agence contribue au développement et à la croissance économiques du Canada.

En travaillant ensemble, nous contribuons à faire du Canada un pays plus fort et plus prospère pour l'ensemble des Canadiens et Canadiennes.

---

Allan Rock, ministre de l'Industrie



## **Message du ministre d'État**

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) s'affaire à créer un milieu accueillant pour les collectivités et les entreprises durables, innovatrices et compétitives dans les provinces de l'Atlantique. Elle a pour mission de mettre au point, en partenariat avec la population du Canada atlantique, les outils et les ressources nécessaires au développement économique, à la création d'emplois et à la croissance des revenus à long terme.

L'APECA met l'accent sur les besoins immédiats et à long terme des petites et moyennes entreprises, en les aidant à prendre de l'expansion, à se moderniser, à faire du commerce avec le reste du monde et à devenir plus innovatrices et plus compétentes. L'Agence joue également un rôle de leadership dans la coordination des politiques et des programmes de développement économique dans la région, étant donné qu'elle représente les intérêts du Canada atlantique à l'échelle nationale.

L'APECA s'est fixé plusieurs objectifs clairs. Le présent rapport, qui présente un compte rendu des activités de l'APECA et des résultats obtenus, montre que dans presque tous les cas, l'Agence a atteint ou dépassé ses objectifs au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2002.

D'importants progrès ont été réalisés en ce qui a trait à la mise en œuvre du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA), d'une valeur de 700 millions de dollars, qui a été lancé en juin 2001. Le PICA est un mélange équilibré d'investissements stratégiques du gouvernement du Canada qui s'appuie sur le travail accompli par le passé par l'APECA dans les secteurs de l'innovation, du commerce et de l'investissement, de l'entrepreneuriat, du perfectionnement des compétences en affaires et du développement économique des collectivités.

À ce jour, 300 millions de dollars aux termes du PICA ont été affectés au Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA), qui a permis d'accorder une aide financière de 155 millions de dollars pour la réalisation de 47 projets de recherche-développement (R-D) entrepris par le secteur privé et les universités. Le FIA est conçu pour améliorer la capacité d'innovation de la région en appuyant des activités de R-D qui mèneront à la commercialisation de technologies, de produits, de procédés et de services nouveaux qui sont prometteurs.

Toujours dans le cadre du PICA, une somme de plus de 258 millions de dollars a été engagée dans les composantes commerce et investissement, entrepreneuriat et perfectionnement des compétences en affaires et Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités.

D'autres résultats témoignent du succès de l'APECA au cours de la dernière année.

L'Agence a aidé à augmenter de plus de 500 le nombre d'exportateurs potentiels dans la région. Elle a aidé 79 entreprises à joindre les rangs des nouveaux exportateurs. Elle a aidé plus de 100 exportateurs de la région de l'Atlantique à acquérir les compétences, l'information et les renseignements sur le marché dont ils avaient besoin. Et elle a aidé quelque 40 exportateurs à trouver de nouveaux marchés d'exportation.

L'APECA a appuyé 20 nouveaux partenariats pour la mise au point et la commercialisation de technologie. Elle a contribué au lancement de quelque 80 petites et moyennes entreprises axées sur la technologie. Grâce à la création de l'Initiative de développement des compétences en innovation (qui devrait être lancée en 2002-2003), l'Agence est en voie d'accroître le bassin des compétences techniques dans la région.

Les corporations locales de développement économique, qui travaillent en partenariat avec l'APECA pour fournir l'accès aux capitaux et aux conseils d'affaires, ont accordé 1 030 prêts, d'une valeur totale de plus de 33 millions de dollars, pour la mise sur pied et l'agrandissement d'entreprises. On s'attend que cet investissement permettra de créer ou de préserver 3 000 emplois.

À titre de ministre d'État à l'APECA, je poursuivrai mes efforts pour m'assurer que l'Agence respecte son mandat et sa mission – de travailler en partenariat avec la population du Canada atlantique pour créer un avenir meilleur et plus prospère.

---

L'honorable Gerry Byrne  
Ministre d'État  
Agence de promotion économique du Canada atlantique

## Partie II – Contexte

### Profil de l'Agence

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) est un organisme fédéral qui a été créé en 1987; elle offre une vaste gamme de services et de programmes qui ont été conçus pour favoriser l'essor du milieu des affaires. Ainsi, l'Agence met à la disposition des entrepreneurs de l'Atlantique tout un éventail d'outils et de ressources aux diverses étapes du cycle de vie de leurs entreprises, depuis le moment où ils songent à se lancer en affaires jusqu'à celui où ils envisagent une expansion.

#### *Notre mission*

*Stimuler, dans le cadre d'un partenariat stratégique avec les résidents du Canada atlantique, le développement économique de la région à long terme, en y ravivant l'esprit d'entreprise.*

L'APECA est un organisme fédéral différent des autres. Son mandat et sa structure organisationnelle ont été établis à l'issue de consultations menées auprès de résidents de toute la région de l'Atlantique. Pour la première fois de l'histoire, un organisme fédéral voué au développement économique régional de l'Atlantique a son siège social au Nouveau-Brunswick, et administre des bureaux régionaux et des bureaux de district dans diverses localités des quatre provinces de l'Atlantique.

### Notre mandat

L'APECA met l'accent sur les moyens de favoriser la création et l'expansion des PME, d'éliminer les obstacles à la croissance et de bâtir un climat davantage axé sur l'entrepreneuriat.

L'Agence poursuit un objectif double : d'une part, offrir aux Canadiens de la région de l'Atlantique de meilleurs services d'analyse et de recherche stratégique afin d'engendrer des débouchés économiques plus nombreux et plus intéressants dans la région et, d'autre part, fournir aux petites et moyennes entreprises des services qui favoriseront leur essor et les rendront plus concurrentielles.

Pour atteindre ces objectifs, l'Agence met l'accent sur les secteurs qu'elle considère comme stratégiques.

## **Priorités stratégiques de l'APECA**

### ***Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires***

Contribuer à l'augmentation du nombre de Canadiens et de Canadiennes de l'Atlantique qui choisissent de créer leur propre entreprise et accroître les chances de survie et de croissance des PME.

### ***Innovation***

Améliorer la performance de la région de l'Atlantique au chapitre de l'innovation en augmentant la capacité de mener de la recherche-développement (R-D) de pointe, en améliorant la capacité de commercialiser de nouvelles technologies et en formant des partenariats et des alliances entre des entreprises privées, des universités et des établissements de recherche.

### ***Commerce, tourisme et investissement***

Accroître le nombre de nouveaux exportateurs et le chiffre d'affaires des exportateurs existants; accroître également les investissements étrangers dans la région; appuyer l'industrie touristique pour favoriser la croissance.

### ***Accès aux capitaux et à l'information***

Faciliter l'accès des PME aux capitaux et à l'information; s'attaquer aux lacunes touchant des aspects du financement qui, selon les prêteurs traditionnels, présentent un risque plus élevé, en mettant l'accent sur les secteurs stratégiques et les groupes les plus touchés (comme les jeunes et les Autochtones).

### ***Développement économique des collectivités***

Aider les collectivités à planifier leurs activités économiques et à exploiter elles-mêmes les possibilités qui s'offrent à elles, et s'assurer que les activités de l'APECA sont adaptées aux priorités en matière de développement économique des régions rurales.

### ***Politiques, défense des intérêts et coordination***

Offrir un programme ciblé de recherches stratégiques pour mieux faire comprendre les enjeux et dégager un consensus; défendre les intérêts de la région de l'Atlantique dans le cadre des politiques fédérales et coordonner les initiatives gouvernementales.

Les priorités stratégiques sont liées aux clients par le biais des programmes énumérés ci-contre. L'APECA administre certains programmes pour le compte d'autres intervenants. Par exemple, l'APECA s'est associée aux provinces de l'Atlantique pour jouer un rôle de premier plan dans l'exécution du programme d'infrastructures au Canada atlantique. Vous trouverez d'autres renseignements sur l'APECA et ses programmes sur son site Web, à l'adresse <http://www.acoa-apeca.gc.ca>.

#### **Programmes**

- Programme de développement des entreprises
- Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique
- Ententes bilatérales de développement économique
- Ententes panatlantiques de développement économique
- Centres de services aux entreprises du Canada
- Corporations locales de développement économique
- Infrastructures Canada
- Programmes d'adaptation

### **Liens entre la stratégie de l'APECA et les objectifs du gouvernement du Canada**

Les priorités stratégiques de l'APECA sont liées aux objectifs du gouvernement du Canada, énoncés dans le discours du Trône de 2001, objectifs qu'elles viennent renforcer. Le gouvernement a souligné l'importance de plusieurs indicateurs sociétaux qui témoignent de l'équilibre entre les intérêts sociaux, économiques et environnementaux. Voici certains des investissements de l'APECA dans les secteurs de l'innovation et de la croissance économique du Canada atlantique :

Investissements effectués dans le cadre du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique :

- Allocation de 300 millions de dollars au Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA), destinée à renforcer les capacités d'innovation de la région. Pour ce faire, on a fait de nouveaux investissements dans les activités de recherche-développement menant à la commercialisation de nouveaux produits, services ou technologies dans des secteurs économiques qui offrent des possibilités de croissance.
- Affectation de 123,6 millions de dollars au commerce et aux investissements, ainsi qu'à l'entrepreneuriat et au perfectionnement des compétences en affaires.
- Affectation de 135 millions de dollars à un fonds d'investissement stratégique dans les collectivités, à l'appui de leur développement économique et des projets communautaires destinés à renforcer l'économie des collectivités et à créer de nouvelles possibilités d'investissement et de création d'emplois.

Le tableau ci-dessous illustre le lien entre les objectifs du gouvernement du Canada et les priorités stratégiques de l'APECA.

Priorités du gouvernement du Canada	Priorités stratégiques/projets de l'APECA	Réalisations signalées aux pages :
Possibilités nouvelles Innovation	Innovation	23-25
Compétences et apprentissage	Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires	17-22
Brancher les Canadiens	Gouvernement en direct	50, 51, 55
Commerce et investissement	Commerce, tourisme et investissement	26-36
Des possibilités pour tous Un environnement sain	Stratégie de développement durable	56
Des collectivités fortes et sûres	Développement économique des collectivités	37-41
Hommage à notre citoyenneté canadienne	Plan d'action 2000-2002 Article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i>	58

## Nos partenaires

Le développement économique régional est un processus complexe, multidisciplinaire, de longue haleine, qui exige une approche coordonnée et une grande variété d'intervenants. Pratiquement toutes les activités de l'APECA sont entreprises dans le cadre de partenariats.

### **Nos partenaires**

- Instituts de recherche
- Gouvernements provinciaux
- Universités
- Municipalités
- Établissements d'enseignement
- Entreprises
- Autres ministères fédéraux
- Organisations de développement économique des collectivités
- Collectivités autochtones

## Nos défis

Au Canada atlantique, la croissance économique a ralenti durant la dernière année, à la suite de la détérioration de la conjoncture économique dans le reste du Canada et aux États-Unis. Les événements du 11 septembre ont eu un impact négatif sur l'Amérique du Nord et l'ensemble de la planète mais, avant cette tragédie, les indicateurs économiques laissaient entrevoir un ralentissement prolongé de la croissance économique de la plupart des grands pays développés.

L'APECA doit relever plusieurs défis pour faire face à cette situation. Elle doit en particulier augmenter les dépenses par habitant consacrées à la recherche-développement, et trouver des solutions aux problèmes économiques associés à la diminution du nombre d'habitants, en particulier du nombre de jeunes vivant en région rurale. En Nouvelle-Écosse, il faut absolument accroître les capacités en matière de recherche-développement afin de mettre en place une économie plus innovatrice. À l'Île-du-Prince-Édouard, pour promouvoir la création d'entreprises, il faut avant tout veiller à ce que des produits et services à valeur ajoutée soient concurrentiels sur les marchés internationaux. Au Nouveau-Brunswick, le principal défi consiste à réagir à l'impact que le ralentissement économique va avoir sur le secteur primaire et sur les exportations. À Terre-Neuve-et-Labrador, il faut gérer l'importante baisse démographique et trouver l'équilibre entre les possibilités de développement économique dans les villes et dans les régions rurales. Dans le secteur du tourisme, l'un des principaux défis consiste à contrer l'impact des événements du 11 septembre et à appliquer une stratégie ciblée, fondée sur des recherches de marché fiables et des partenariats solides.

Pour relever ces défis, il faut tenir compte de plusieurs facteurs internes et externes, par exemple les initiatives et programmes nationaux, la productivité et la compétitivité, le commerce et l'investissement, et les transports. Ces facteurs sont décrits plus en détails dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2002-2003* de l'APECA, que l'on peut consulter sur le site Web de l'Agence, à l'adresse <http://www.acoa-apeca.gc.ca>.

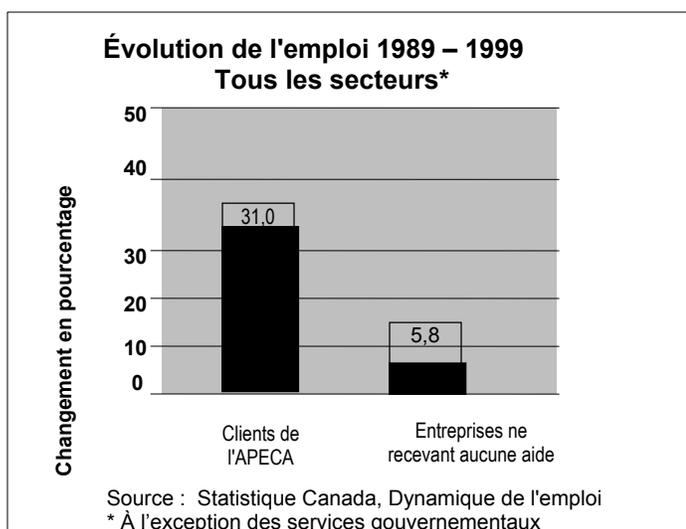


## Partie III – Réalisations sur le plan du rendement

### Réalisations relatives au développement économique

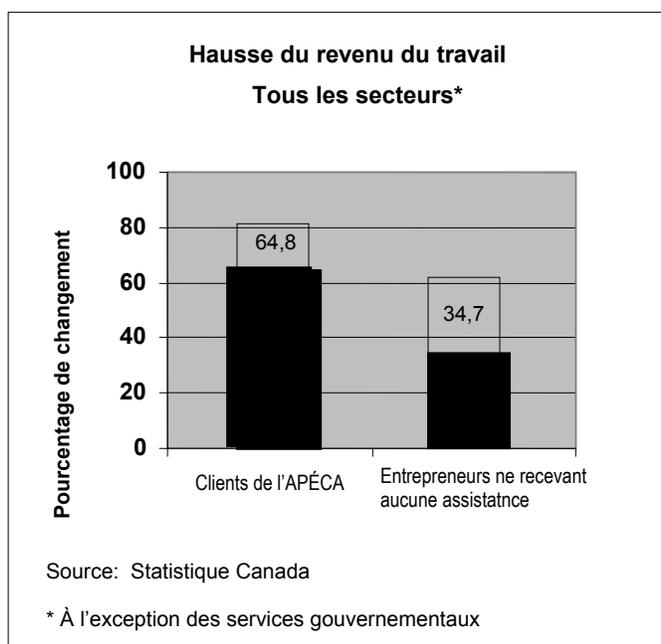
#### *Création d'emplois*

Sur une période de dix ans commençant en 1989, les entreprises recevant une aide ont créé cinq fois plus d'emplois que celles qui n'en recevaient pas.



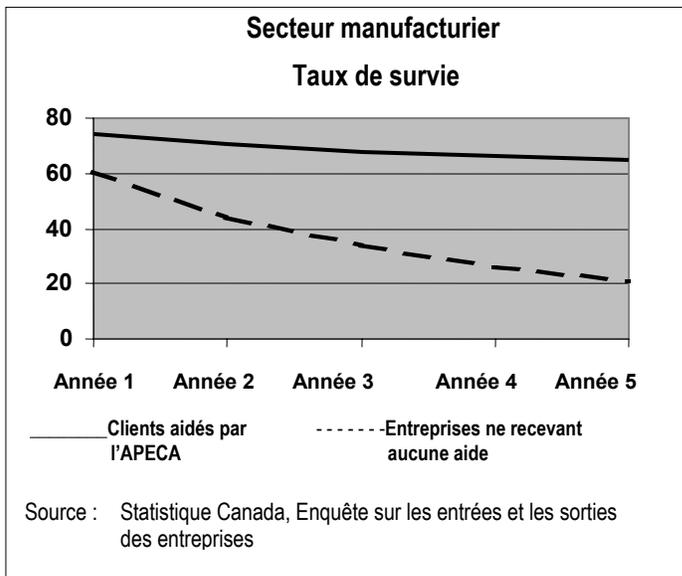
#### *Revenu du travail*

Les renseignements sur le revenu du travail, publiés par Statistique Canada dans la base de données Dynamique de l'emploi, montrent que les augmentations de salaires des employés des entreprises appuyées par l'APECA étaient près du double de celles des employés des entreprises n'ayant pas reçu d'aide de l'APECA (entre 1989 et 1999).



### *Taux de survie des entreprises aidées par l'APECA*

Selon l'Enquête sur les entrées et les sorties des entreprises de Statistique Canada, les entreprises du secteur manufacturier aidées par l'APECA encore en activité après cinq ans d'exploitation est trois fois supérieure à celle des entreprises n'ayant reçu aucune aide. Il en va de même pour les entreprises du secteur de l'hébergement.



On observe le même phénomène dans le secteur des services commerciaux. Après cinq ans d'exploitation, 73 % des entreprises aidées par l'APECA sont encore en activité, contre 28 % de celles qui n'ont reçu aucune aide.

### **Rendement de l'APECA en 2001-2002**

L'APECA a connu d'importants succès dans plusieurs domaines stratégiques. Le tableau ci-après indique de quelle façon ces réalisations sont liées aux objectifs stratégiques établis par l'Agence, qui cherche à offrir aux résidents du Canada atlantique plus de possibilités de faire augmenter leurs revenus et leurs chances de trouver un emploi.

<b>Priorités de l'APECA, par objectif stratégique</b>		
<b>Garantir aux Canadiens</b>	<b>Priorité stratégique</b>	<b>Objectifs stratégiques</b>
Amélioration de la croissance et de la compétitivité des PME de l'Atlantique, et accroissement subséquent de la productivité, des revenus gagnés et du nombre d'emplois créés.	Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiplication des possibilités qu'ont les Canadiens de la région de l'Atlantique de faire l'apprentissage du processus consistant à devenir entrepreneur et à créer une entreprise, grâce à l'éducation et à la formation relatives à l'entrepreneurship.</li> <li>• Participation à des programmes répondant à des besoins spéciaux en matière d'entrepreneurship de groupes comme les Autochtones et les jeunes.</li> <li>• Amélioration des compétences en gestion des propriétaires exploitants de PME.</li> </ul>
	Innovation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la performance de la région de l'Atlantique au chapitre de l'innovation en augmentant la capacité de mener de la R-D de pointe, en améliorant la capacité de commercialiser de nouvelles technologies, en multipliant les occasions de perfectionnement des compétences technologiques et en formant des partenariats et des alliances entre des entreprises privées, des universités et des établissements de recherche.</li> </ul>
	Commerce, tourisme et investissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du nombre de PME qui exportent; accroissement du nombre de PME prêtes à exporter; accroissement des ventes des exportateurs actuels sur des marchés plus diversifiés.</li> <li>• Amélioration de la rentabilité, des investissements et des salaires dans le secteur touristique, découlant de la qualité supérieure des produits très demandés qui sont offerts pendant des saisons prolongées.</li> <li>• Accroissement des investissements étrangers directs (IED) dans la région de l'Atlantique.</li> </ul>
	Accès aux capitaux et à l'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'emplois et démarrage de nouvelles entreprises grâce à l'accès aux capitaux pour les PME de l'Atlantique.</li> </ul>
Ressources : 204,6 millions de dollars		

Priorités de l'APECA, par objectif stratégique (suite....)		
Garantir aux Canadiens	Priorité stratégique	Objectifs stratégiques
Des possibilités économiques pour les régions rurales du Canada atlantique grâce au développement économique des collectivités (DEC).	Développement économique des collectivités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui aux collectivités rurales pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans stratégiques et opérationnels destinés à créer des collectivités autosuffisantes, économiquement viables.</li> <li>• Élargissement de l'accès aux services gouvernementaux destinés aux entreprises (financement, counselling et information).</li> <li>• Augmentation du nombre de prêts et d'emplois en découlant créés et préservés dans les régions rurales grâce aux services de counselling et de financement fournis aux PME par les CLDE.</li> <li>• Autodéveloppement des collectivités et création d'emplois de rechange dans les régions touchées par la fermeture de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique.</li> </ul>
Ressources : 84,9 millions de dollars		
Une plus grande activité économique au Canada atlantique à l'aide de politiques nationales adaptées aux besoins de la région.	Politiques, défense des intérêts et coordination	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration entre les principaux intervenants en vue de l'établissement d'un cadre stratégique contemporain pour le développement économique qui entraînera une augmentation de la productivité et de la compétitivité.</li> <li>• Promotion active des intérêts du Canada atlantique liés aux politiques, aux programmes, aux enjeux et aux marchés d'approvisionnement au niveau national.</li> <li>• Coordination des activités de développement économique au Canada atlantique.</li> </ul>
Ressources : 6,7 millions de dollars		
Les ressources totales de 296,2 millions de dollars sont allouées aux activités clés seulement et sont basées sur le Budget des dépenses 2002-2003.		

Les tableaux et les renseignements présentés dans les pages suivantes décrivent les principales réalisations de l'APECA. Les réalisations de l'Agence sont regroupées par priorité stratégique, et l'on a établi un lien entre les objectifs stratégiques et les résultats obtenus.

# Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires

## Résultat stratégique

Accroissement des possibilités pour les gens du Canada atlantique de faire l'apprentissage du processus consistant à devenir un entrepreneur et à lancer une entreprise, grâce à l'éducation et à la formation en matière d'entrepreneurship.

Résultats prévus (objectifs)	Résultats obtenus
Accroître « l'intention de créer une entreprise un jour » chez les jeunes et les étudiants d'ici 2002-2003.	<i>En bonne voie. En 1992, les sondages indiquaient que 13 % des jeunes avaient l'intention de créer leur propre entreprise. Des études plus récentes ont révélé que ce chiffre était passé à 19 %<sup>2</sup>.</i>

## Réalisations

Les personnes qui créent leur propre entreprise sont responsables de plus de la moitié des emplois créés au Canada atlantique. Parce que ces chefs d'entreprise jouent un rôle vital pour notre économie, l'APECA continue à mettre en œuvre sa stratégie axée sur l'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences en affaires. Elle cherche ainsi à faire augmenter le nombre de résidents du Canada atlantique qui possèdent la motivation et les compétences nécessaires pour créer une entreprise et la faire prospérer.

Les exemples ci-dessous illustrent de quelle façon l'APECA travaille avec ses partenaires en vue d'appuyer l'entrepreneurship et de créer des emplois au Canada atlantique.

- Pour veiller à ce que les investissements du gouvernement dans la création d'entreprises par des jeunes demeurent bien ciblés, l'Agence a effectué un sondage de grande envergure à propos des jeunes entrepreneurs du Canada atlantique. Ce sondage a révélé en particulier que 20 % des jeunes résidents de cette région (100 000 personnes) étaient très intéressés par la création de leur propre entreprise<sup>3</sup>. Le défi que l'APECA doit relever consiste à garantir que le plus grand nombre possible de jeunes bénéficieront des encouragements et de l'aide dont ils ont besoin pour mener à bien leur projet. C'est la raison d'être des efforts déployés par l'Agence en ce qui concerne le perfectionnement des compétences des jeunes sur le plan de l'entrepreneurship.

<sup>2</sup> Corporate Research Associates Inc., *Atlantic Omnibus Survey*, mai 2001

<sup>3</sup> Corporate Research Associates Inc., *Étude sur l'entrepreneurship chez les jeunes de 15 à 29 ans de la région de l'Atlantique*, 2001

- Au cours de la dernière année, plus de 600 étudiants et enseignants ont participé à des activités de formation à l'entrepreneurship en dehors des établissements d'enseignement, notamment à deux conférences d'envergure. Ils ont pu ainsi découvrir ce qu'il faut pour devenir chef d'entreprise et envisager la possibilité de façonner leur propre avenir au Canada atlantique.
- Le Programme des écoles et du développement économique régional compte aujourd'hui plus de 70 modules conçus pour les écoles de Terre-Neuve-et-Labrador, qui font découvrir aux étudiants les possibilités et les défis que présente l'économie, ainsi que les carrières possibles dans leur région. Ce programme a été cité en exemple sur la scène nationale et internationale.
- L'APECA continue à faciliter l'élaboration et la mise en place de programmes d'études axées sur l'entrepreneurship. Avec l'aide du bureau de l'Agence en Nouvelle-Écosse, le Centre de développement et d'éducation en entrepreneuriat a révisé les documents destinés aux élèves de 12<sup>e</sup> année suivant des cours en entrepreneurship, qui seront publiés en 2002. Pour garantir une utilisation efficace de ces ressources, plus de 50 enseignants de la Nouvelle-Écosse ont participé à des séances de formation sur l'enseignement de l'entrepreneurship en 2001-2002.
- Le Comité des collèges de l'Atlantique pour le développement entrepreneurial, qui est associé à l'APECA, a créé dix clubs d'étudiants en entrepreneurship sur les campus des collèges. Dans le cadre de ce partenariat, 100 enseignants de niveau collégial ont participé à des ateliers sur la façon de stimuler l'intérêt des étudiants pour la création d'entreprises.
- L'APECA et l'Université Mount Allison se sont associées pour appuyer le John Dobson Micro Enterprise Centre. Ce centre va expliquer les principes de l'entrepreneurship aux étudiants d'universités qui n'étudient pas dans le domaine des affaires et établir des liens plus étroits entre l'université et les entreprises.
- En Nouvelle-Écosse, l'APECA s'est associée à un réseau de cinq centres universitaires d'aide aux entreprises afin d'offrir aux étudiants une formation à la création d'entreprises et des ouvertures dans ce domaine. À lui seul, l'Acadia Centre for Small Business and Entrepreneurship a fait découvrir à plus de 1 400 étudiants les principes de l'entrepreneurship grâce à son programme d'acquisition de compétences en entrepreneurship.

<b>Résultat stratégique</b>	
Participation à des programmes répondant à des besoins spéciaux en matière d'entrepreneuriat de groupes comme les femmes, les Autochtones et les jeunes.	
<b>Résultats prévus (objectifs)</b>	<b>Résultats obtenus</b>
Mieux faire connaître l'entrepreneuriat comme choix de carrière chez les jeunes (d'ici 2002-2003).	<i>En bonne voie.</i>
Accroître le nombre de jeunes adultes et de femmes qui lancent des entreprises.	<i>En bonne voie – En 2000, 6,2 % des résidents du Canada atlantique ayant entre 15 et 29 ans étaient des travailleurs indépendants. Ce chiffre demeure légèrement inférieur à la moyenne nationale, qui était de 6,6 %; il y a donc encore place à amélioration<sup>4</sup>.</i>
	<i>Entre 1989 et 2000, le nombre de femmes ayant le statut de travailleuses indépendantes a augmenté de 36 %<sup>5</sup>. Il s'agit d'un progrès considérable, mais il est encore possible de faire mieux.</i>

## **Réalisations**

Un des principaux volets de la stratégie de l'APECA consiste toujours à sensibiliser les résidents du Canada atlantique au fait que l'entrepreneuriat constitue un choix de carrière viable. Durant l'exercice 2001-2002, les jeunes entrepreneurs ont fait l'objet de reportages à la télévision (en anglais et en français), et l'Agence a appuyé l'élaboration de treize cours en français sur le Web qui étaient consacrés à l'entrepreneuriat. Elle s'est associée à CBC Television et au Centre Assomption de recherche et de développement en entrepreneuriat de l'Université de Moncton.

Il ne suffit pas de sensibiliser les gens et de susciter leur enthousiasme à propos de l'entrepreneuriat. Il faut aussi créer des occasions concrètes de développer chez les jeunes les attitudes et les compétences qui les aideront à créer une entreprise et à la faire prospérer. Par exemple, le Centre de développement et d'éducation en entrepreneuriat, avec l'aide de l'APECA, est en train d'étendre son réseau de centres d'aide à la création d'entreprises au Canada atlantique (centres *Open For Business*). Il s'agit de centres destinés à aider les jeunes entrepreneurs en herbe. Un nouveau centre a été créé dans le comté de Restigouche, au Nouveau-Brunswick.

<sup>4</sup> Statistique Canada, Enquête sur la population active

<sup>5</sup> Ibid

À Terre-Neuve-et-Labrador, l'APECA a appuyé le Programme Jeunes entrepreneurs, qui offre des conseils aux jeunes se lançant en affaires pendant l'été et les aide à planifier leurs activités. Le nombre de participants à ce programme est en constante augmentation. On prévoit que, cette année, plus de 500 jeunes y participeront, créant près de 400 entreprises durant l'été.

L'APECA a appuyé la création d'une chaire en entrepreneurship dans le secteur de la technologie à l'Université Memorial de Terre-Neuve, dont le titulaire effectue des recherches en entrepreneurship et s'efforce de mettre en place une culture de l'entrepreneurship. Par exemple, il a créé l'*Enterprise and Entrepreneurship Gateway*, qui vient en aide aux jeunes entrepreneurs et a animé, à l'intention de vingt enseignants, un atelier destiné à axer davantage sur l'entrepreneurship l'enseignement dispensé à l'université.

Au Canada atlantique, le nombre d'entreprises appartenant à des femmes augmente rapidement, mais il reste beaucoup à faire. Par exemple, la région demeure en retard par rapport à la croissance nationale du nombre de femmes chefs d'entreprise. De plus, par rapport aux hommes, les femmes créent généralement de plus petites entreprises qui prospèrent plus lentement, et sont moins enclines à engager d'autres personnes ou à se constituer en personne morale.

L'APECA veille à ce que les femmes d'affaires bénéficient de l'aide nécessaire pour faire prospérer leur entreprise. Par exemple, l'Agence a élaboré une Initiative Femmes en affaires, dont la mise en œuvre débutera en 2002-2003.

<b>Résultat stratégique</b>	
Amélioration des compétences en gestion des propriétaires-exploitants de PME	
Résultats prévus (objectifs)	Résultats obtenus
Accroître l'utilisation des produits de formation en gestion.	<i>L'Agence a élaboré l'Initiative de développement des compétences en innovation (IDCI) afin de permettre aux entreprises d'améliorer leurs pratiques de gestion. Mise en œuvre en 2002-2003.</i>
Sensibiliser davantage les intervenants aux avantages des bonnes pratiques de gestion.	<i>Les études récentes consacrées aux jeunes entrepreneurs indiquent que ceux-ci sont nombreux à comprendre l'importance des compétences en gestion pour le succès de leur entreprise; plus de 90 % déclarent qu'ils aimeraient travailler avec un mentor ou un homme ou une femme d'affaires d'expérience afin d'améliorer leurs compétences et leurs pratiques de gestion<sup>6</sup>.</i>
Améliorer la coordination des activités de perfectionnement des compétences dans la région, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, les associations industrielles et d'autres intervenants.	<i>Les membres d'un comité panatlantique mis sur pied par l'APECA continuent de se réunir régulièrement afin de coordonner et de développer des activités de perfectionnement des compétences en affaires. L'IDCI susmentionnée donne un exemple des résultats générés par cette coordination.</i>

## **Réalisations**

Certaines études révèlent que la cause principale de l'échec des entreprises canadiennes est le fait que leurs dirigeants ne sont pas suffisamment formés à la gestion et manquent d'expérience en la matière<sup>7</sup>. Une étude internationale a classé le Canada au 35<sup>e</sup> rang sur 49 pays pour ce qui est des compétences en matière de gestion; il y a donc clairement un défi à relever<sup>8</sup>. Il faut que les propriétaires des petites entreprises de la région de l'Atlantique aient accès aux programmes et aux possibilités d'améliorer leurs compétences en gestion. Voici certains des moyens que l'APECA met en œuvre pour les aider :

- En Nouvelle-Écosse, les participants à l'Entrepreneurs' Forum ont élaboré et organisé sept séminaires sur le financement. Dans le cadre d'autres partenariats de l'APECA, une série de quatre séminaires a été offerte dans 13 endroits différents de la Nouvelle-Écosse.

<sup>6</sup> Corporate Research Associates Inc., *Étude de l'entrepreneuship chez les jeunes de 15 à 29 ans de la région de l'Atlantique*, 2001

<sup>7</sup> Gasse, Y., *Research Project on Best Business Management Practices*, 1996

<sup>8</sup> ATI Consulting Corporation, *Methods Used by Leading Nations to Engender Best Management Practices in SMEs and the Application to Atlantic Canada*, 1997

- Le bureau de l'Agence au Nouveau-Brunswick a appuyé l'initiative ProfitHabilité. Dans le cadre de ce partenariat, 36 cours sur l'acquisition de compétences commerciales étaient offerts à l'échelle de la province, et plus de 1 000 personnes s'y sont inscrites. Il s'agit d'un exemple concret de la façon dont le gouvernement du Canada peut faciliter la création d'emplois et de possibilités, en aidant les entrepreneurs à se lancer en affaires et à demeurer en activité.

# Innovation

## Résultat stratégique

Améliorer la performance de la région de l'Atlantique au chapitre de l'innovation en augmentant la capacité de mener de la R-D de pointe, en améliorant la capacité de commercialiser de nouvelles technologies, en multipliant les occasions de perfectionnement des compétences technologiques et en formant des partenariats et des alliances entre des entreprises privées, des universités et des établissements de recherche.

Résultats prévus (objectifs)	Résultats obtenus
Créer de nouveaux partenariats pour élaborer et commercialiser la technologie (20 par an).	<i>Objectif atteint.</i>
Commercialiser de nouveaux produits et procédés.	<i>En cours. Par exemple, en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada et le Conseil national de recherches, on a commercialisé des systèmes d'entreposage des récoltes.</i>
Multiplier les ventes de nouveaux produits/services/procédés et faire en sorte qu'un plus grand nombre de PME adoptent des technologies de pointe.	<i>En cours. L'Agence a engagé des discussions avec Ressources naturelles Canada et BioAtlantech – entreprise spécialisée dans le transfert de la biotechnologie – à propos de l'élaboration d'un protocole d'entente sur la commercialisation conjointe. Ce PE pourrait décrire le processus qui permettra de commercialiser les nouveaux outils biotechnologiques.</i>
Créer des PME dans le secteur des nouvelles technologies.	<i>En bonne voie. Environ 80 nouvelles PME ont reçu une aide combinée de 8,9 millions de dollars.</i>
Accroître le nombre de PME et intensifier les liens entre ces PME dans les secteurs clés.	<i>En bonne voie. Par exemple, dix PME du Nouveau-Brunswick ont mené à bien des projets avec une société spécialisée dans la « fabrication sans gaspillage » afin de trouver des moyens d'augmenter leur productivité.</i>
Augmenter le nombre de techniciens spécialisés/améliorer la gestion de la technologie dans les PME, améliorer les capacités techniques et multiplier les activités de R-D	<i>En bonne voie. L'Initiative de développement des compétences en innovation (IDCI) a été élaborée et sera lancée l'année prochaine.</i>
Sensibiliser davantage les PME du Canada atlantique au commerce électronique et les inciter à y recourir plus souvent.	<i>En bonne voie. La stratégie de commerce électronique a été mise en œuvre, et des activités de sensibilisation sont en cours dans toutes les régions. L'APECA et plusieurs de ses partenaires ont lancé la phase 1 du programme E-MERGE, dans le cadre duquel 30 entreprises ont été invitées à élaborer et à mettre en œuvre des outils de commerce électronique appropriés. Pour de plus amples renseignements, visitez <a href="http://www.emergewithus.com">http://www.emergewithus.com</a>.</i>

## **Réalisations**

L'innovation est l'un des principaux moteurs de la croissance de la productivité. En fait, les entreprises innovatrices sont des entreprises florissantes. Elles créent des emplois et des occasions d'affaires plus rapidement et avec plus de succès que celles qui sont moins innovatrices et moins avancées sur le plan technologique. En appuyant ces entreprises, l'APECA participe à la mise en place d'un système auquel un plus grand nombre de compagnies peuvent participer pleinement, tout en contribuant à une économie du savoir désormais mondiale, ce qui est essentiel pour la compétitivité du Canada atlantique à long terme.

Voici quelques exemples de la façon dont l'APECA a continué à renforcer les capacités d'innovation de la région de l'Atlantique au cours de la dernière année :

- La première ronde du Fonds d'innovation de l'Atlantique (élément clé de la stratégie de renforcement des capacités de R-D du Canada atlantique), d'une valeur de 300 millions de dollars, a suscité énormément d'intérêt de la part des instituts de recherche et des entreprises de la région. En tout, l'Agence a reçu 195 propositions, qui sollicitaient 810 millions de dollars d'aide financière. Ces fonds tout à fait providentiels amélioreront la capacité des entreprises du Canada atlantique d'exécuter de la R-D de pointe. Le fait que le Fonds soit axé sur la R-D, et la commercialisation des produits, procédés et technologies que génère cette R-D, devrait donner lieu à la formation d'un certain nombre de partenariats importants.
- Au Nouveau-Brunswick, l'APECA a organisé en 2001 deux séances Stage Gate<sup>MC</sup>, auxquelles ont participé 65 entreprises. Il s'agit d'un processus que les entreprises appliquent lorsqu'elles élaborent de nouveaux produits, et qui leur garantit davantage de chances de réussite.
- À Terre-Neuve-et-Labrador, l'APECA a appuyé le secteur de la TI par l'intermédiaire d'Operation ONLINE Inc. Au cours de ses quatre ans d'existence, ONLINE a contribué à une croissance annuelle à deux chiffres des revenus et du nombre d'emplois créés au sein du secteur de la TI. En 2001, ce secteur comptait environ 160 entreprises, dont le chiffre d'affaires global était évalué à 157 millions de dollars. Elles employaient 1 400 personnes en tout, contre environ 800 en 1997.<sup>9</sup>
- L'APECA a contribué au Projet canadien de licences de sites nationales (PCLSN). Ce projet, auquel participent 64 bibliothèques universitaires, et dont l'objectif est de stimuler la recherche et l'innovation dans les universités du Canada par l'octroi de licences à l'échelle nationale, pour des abonnements à des publications électroniques et des bases de données consacrées aux sciences, au génie, à la santé et à l'environnement.

---

<sup>9</sup> Innova Quest, *Survey of Information Technology Employment Trends in Newfoundland and Labrador*, juin 2001

- Dans le cadre de l'Entrepreneurs' Forum, l'APECA a organisé une série de sept séminaires à Halifax et à Yarmouth. Les sujets suivants y ont été abordés : financement, crédits d'impôt pour la RS&DE, programme de crédits d'impôt pour capital de risque de la Nouvelle-Écosse, financement de départ et prêts à redevances, évaluation et régie d'entreprises.
- Des séminaires consacrés à la « fabrication sans gaspillage » ont été organisés en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Plus de 180 participants, la plupart issus du secteur privé, ont appris comment minimiser leurs pertes en améliorant leur compétitivité et leur productivité grâce, notamment, au contrôle des stocks, à la réduction du gaspillage et à l'aménagement des locaux.
- L'APECA continue à apporter son soutien aux réseaux axés sur les technologies stratégiques, par exemple la Telecom Applications Research Alliance (N.-É.); Softworld 2002 (Î.-P.-É.); l'Association des industries de l'environnement du Nouveau-Brunswick (N.-B.); et la Newfoundland and Labrador Alliance of Technical Industries.

# Commerce

## Résultat stratégique

Augmentation du nombre de PME engagées dans une activité d'exportation; accroissement du nombre de PME prêtes à exporter; accroissement des ventes des exportateurs actuels sur un ensemble diversifié de marchés.

Résultats prévus (objectifs)	Résultats obtenus
Augmenter le nombre d'exportateurs potentiels disposés à exporter et à acquérir les compétences de base nécessaires (300 par an).	<i>Objectif dépassé (510 exportateurs potentiels).</i>
Augmenter le nombre de nouveaux exportateurs (80 par an).	<i>99 % de l'objectif atteint.</i>
Élaborer des stratégies sectorielles d'exportation (deux par an).	<i>Objectif dépassé (deux stratégies sectorielles atlantiques et quatre stratégies sectorielles provinciales élaborées et/ou mises en œuvre).</i>
Doter les exportateurs actuels de l'information et des compétences nécessaires pour viser de nouveaux marchés d'exportation (50 par an).	<i>Objectif dépassé (113 exportateurs existants).</i>
Aider les exportateurs actuels à trouver de nouveaux marchés d'exportation (40 par an).	<i>Objectif atteint.</i>

## Réalisations

Au cours des dernières années, la bonne santé de l'économie du pays et de la région, ainsi que la libéralisation accrue prônée par les accords commerciaux, ont continué de stimuler la croissance des exportations des PME du Canada atlantique. Pour faire augmenter le nombre de PME exportatrices, l'APECA a axé sa stratégie sur le développement des capacités d'exportation et a accordé davantage d'importance à la détermination et à l'exploitation du potentiel des marchés et des divers secteurs. Depuis la création récente du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA) et de son volet commercial, la stratégie commerciale de l'APECA a considérablement évolué. Ce nouveau programme quinquennal, d'une valeur de 54 millions de dollars, a permis à l'Agence d'entreprendre des initiatives de développement globales à l'échelle panatlantique et provinciale, qui s'appuient sur des partenariats commerciaux.

Dans le cadre de ce programme, l'Agence continue à mettre l'accent sur les missions commerciales panatlantiques visant les marchés américains et européens. En s'inspirant du succès des précédentes missions commerciales, l'APECA a organisé deux missions d'Équipe Canada Atlantique à Atlanta, en Géorgie. La première, organisée en mai 2001, était conduite par le premier

ministre du Canada et les quatre premiers ministres des provinces de l'Atlantique. Ils étaient accompagnés de représentants de 67 entreprises de la région, qui ont participé à près de 250 réunions d'affaires avec des entreprises de la région métropolitaine d'Atlanta. Au cours des deux prochaines années, les entreprises concernées prévoient réaliser un chiffre d'affaires de 34,5 millions de dollars et créer près de 250 nouveaux emplois. En novembre 2001, les 30 entreprises de l'Atlantique qui ont participé à une mission commerciale de suivi à Atlanta ont, eux aussi, obtenu un franc succès. Ils devraient réaliser un chiffre d'affaires supérieur à 25 millions de dollars au cours des deux prochaines années<sup>10</sup>. Voir le site de l'Équipe Canada Atlantique à l'adresse <http://www.teamatlantic.com/>.

Une mission commerciale composée de représentants de l'Île-du-Prince-Édouard, qui s'est rendue en Irlande, a elle aussi obtenu des résultats positifs. Sous l'égide d'Équipe Commerce Île-du-Prince-Édouard, l'APECA et Industrie Canada ont organisé cette mission avec onze entreprises de l'île dont les responsables souhaitaient explorer les possibilités d'échanges commerciaux et d'exportation dans l'économie qui connaît la croissance la plus rapide en Europe. Les entreprises ont participé à des séminaires, à des réunions d'affaires et à des événements destinés à leur permettre d'établir des contacts. Grâce à cette mission, les représentants des onze compagnies ont découvert tout le potentiel des marchés d'exportation, un contrat de 250 000 \$ a été signé, et d'autres contrats d'une valeur pouvant atteindre un million de dollars sont en cours de négociation.

L'aide aux PME du Canada atlantique a fait augmenter le nombre de nouveaux exportateurs et a contribué au succès des exportateurs existants, qui ont réussi à percer de nouveaux marchés. En fait, durant la dernière année, 75 entreprises bénéficiant de l'aide de l'APECA ont commencé à exporter.

L'appui obtenu dans le cadre de l'Entente de COOPÉRATION Canada - provinces de l'Atlantique sur la promotion du commerce extérieur a permis à 28 entreprises d'exporter vers de nouveaux marchés. En outre, 64 % des exportateurs actuels et 23 % des nouveaux exportateurs visés par l'enquête de l'Entente exportent aux États-Unis<sup>11</sup>. Depuis sa signature en 1994, l'Entente a permis à 231 entreprises de commencer à exporter vers de nouveaux marchés<sup>12</sup>.

La formation et les séminaires de sensibilisation se sont avérés efficaces, puisqu'ils ont aidé les entreprises à se préparer pour l'exportation et à gérer les problèmes de compétences en matière d'exportation. Durant l'exercice 2001-2002, l'APECA a financé plusieurs activités de formation dont les résultats sont encourageants. Par exemple, en association avec Industrie Canada et Nova Scotia Business Inc., les représentants de l'APECA en Nouvelle-Écosse

---

<sup>10</sup> APECA, *Mission d'Équipe Canada Atlantique à Atlanta, du 13 au 15 novembre 2001 – Rapport final*, février 2002

<sup>11</sup> APECA, *Survey of International Business Development Projects*, juin 2001

<sup>12</sup> APECA, *Cumulative Analysis of the IBDA Survey*, avril 2002

ont organisé une séance d'information à l'intention des chefs d'entreprise du secteur de la TI du Canada atlantique, consacrée à la façon de faire des affaires dans le nord-est des États-Unis. Soixante-quatorze pour cent des participants à cette séance ont indiqué qu'ils avaient l'intention d'essayer de percer ce marché et 63 %, qu'ils utiliseraient l'information acquise pour modifier leurs méthodes d'exportation.

Au Nouveau-Brunswick, l'APECA a organisé 46 consultations individuelles destinées à examiner l'état des activités commerciales des personnes concernées, et six séances de sensibilisation au commerce à l'intention de plus de 170 exportateurs potentiels. À Terre-Neuve-et-Labrador, l'APECA a parrainé des séminaires d'information consacrés au commerce en cinq endroits de la région, qui ont attiré plus de 60 participants.

L'APECA a lancé le programme d'encadrement commercial, qui fournit aux entreprises prêtes à exporter l'aide d'un professionnel du commerce qui leur explique comment percer avec succès de nouveaux marchés. Douze entreprises ont bénéficié de ce programme l'an dernier.

L'APECA et ses partenaires provinciaux continuent d'inciter les organisations industrielles et les entreprises du Canada atlantique à analyser la situation de leur industrie et les perspectives qui s'offrent à eux, et à participer à la planification et à la mise en œuvre d'activités de développement. Cette année, dans le cadre de l'entente sur la promotion du commerce extérieur, deux stratégies d'exportation ont été mises en œuvre, pour les secteurs de la TI et des matières plastiques. De plus, l'Agence a appuyé quatre stratégies sectorielles provinciales, qui visaient les secteurs de l'aérospatiale et de la défense et du pétrole et du gaz en Nouvelle-Écosse, et le secteur des services professionnels et l'industrie de la géomatique à Terre-Neuve-et-Labrador.

# Investissement

## Résultat stratégique

Accroissement des investissements étrangers directs (IED) dans la région de l'Atlantique

Résultats prévus (objectifs)	Résultats obtenus
Accroître les investissements des entreprises et les sources de renseignements.	<i>En bonne voie.</i>
Multiplier les projets d'investissement dans l'ensemble de la région de l'Atlantique.	<i>En bonne voie.</i>

## Réalisations

D'après les estimations d'Industrie Canada, environ un emploi sur dix et 50 % de la valeur des exportations sont attribuables aux investissements étrangers directs qui se font au Canada. Les études sur les investissements, destinées à définir les obstacles aux IED et les éléments facilitant ces IED au Canada atlantique, constituent un volet essentiel de la stratégie d'investissement de l'APECA. Cette année, l'Agence a terminé un document de recherche qui servira de base à ses initiatives en cours relatives aux IED. Le Conseil économique des provinces de l'Atlantique (CEPA) a réalisé une étude intitulée *Les investissements étrangers directs au Canada atlantique*. Il s'agit là d'une première étape consistant à définir le manque de connaissances relatives à la quantité réelle des IED au Canada atlantique, les facteurs qui déterminent le montant des IED dans la région et l'impact de ces investissements sur l'économie régionale. On peut trouver l'étude à l'adresse <http://www.apec-econ.ca/index.htm>.

L'APECA continue à établir des liens étroits avec ses partenaires investisseurs à l'échelle fédérale et provinciale<sup>13</sup>, grâce à une coopération accrue, à la multiplication des consultations et à des activités conjointes. Dans le cadre de ces partenariats, l'Agence a dirigé des visites de familiarisation à l'intention des personnes chargées de choisir les sites, et organisé des activités conjointes lors de conférences sur les investissements (stands consacrés aux investissements ou réseautage).

<sup>13</sup> Voici les partenaires : provinces du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard; et Partenaires pour l'investissement au Canada (PIC), organisations mères, Industrie Canada et ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

La collaboration accrue de l'Agence avec Partenaires pour l'investissement au Canada dans l'Analyse des coûts concurrentiels menée par KPMG en 2002 s'est traduite par l'inclusion d'un plus grand nombre de villes de la région de l'Atlantique et la présentation d'un exposé de KPMG sur son nouveau site Web interactif à l'adresse <http://www.competitivealternatives.com/>, qui permet d'obtenir des évaluations en ligne et des rapports sur mesure des résultats de l'étude. L'Agence a organisé une séance d'information pour le site interactif à l'intention des agents d'investissement du gouvernement fédéral, des provinces et des municipalités. En outre, l'APECA a participé à la publication de l'étude de KPMG en Norvège et en Belgique.

Le projet pilote *Valoriser l'image de marque du Canada*, qui consistait en un sondage auprès de 100 cadres supérieurs américains de Boston et de Dallas dont l'objectif était de bien comprendre les facteurs qui influent sur le choix des emplacements pour l'IED, a été achevé cette année. Les opinions sur le Canada en tant qu'emplacement pour l'IED sont assez favorables. Toutefois, les investisseurs connaissaient moins bien la région de l'Atlantique. Dans le but de faire mieux connaître le Canada atlantique comme emplacement intéressant pour l'IED, l'APECA a mis au point un certain nombre d'outils de marketing. Par exemple, l'Agence a placé des annonces dans des revues américaines et européennes choisies à caractère sectoriel ou destinées aux spécialistes du choix d'emplacement, dans le but de promouvoir l'investissement dans la région. Les annonces ont été produites sous le thème *Canada atlantique : un emplacement profitable pour faire des affaires*. En outre, des cartes CD-ROM pour le commerce électronique dans les secteurs de l'énergie et de la biotechnologie ont été produites et un dépliant sur KPMG dans la région de l'Atlantique a été produit pour distribution aux partenaires d'investissement et aux contacts principaux. Pour consulter le rapport sur le projet *Valoriser l'image de marque du Canada*, voir le site <http://www.ic.gc.ca/cmb/Welcomeic.nsf/ICPages/SpecialReports>.

Le Comité de coordination des investissements au Canada atlantique (CCIC), dont font partie les fonctionnaires qui s'occupent des investissements pour les gouvernements provinciaux de la région de l'Atlantique, a conduit une délégation du Canada atlantique à la conférence de l'International Development Research Council (IDRC), à Dallas en octobre. L'APECA et les provinces de l'Atlantique y tenaient un stand en commun et ont organisé une réception. L'événement, qui est considéré comme l'un des plus importants dans ce secteur, a attiré plus de 1 500 professionnels de l'investissement et spécialistes de l'immobilier corporatif et du choix des sites, originaires des États-Unis et d'Europe.

Un sondage de suivi auprès des participants a révélé que les efforts de promotion et de sensibilisation du CCIC avaient porté fruit – 63 % des répondants étaient conscients de la présence du Canada atlantique lors des conférences de l'IDRC. De plus, ils ont indiqué que la réception leur avait vraiment permis de promouvoir la région du Canada atlantique, et de lui donner une meilleure image de marque<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> APECA, *Report on IDRC Dallas Survey Results*, mars 2002

Au chapitre des autres activités de promotion des investissements, durant l'année dernière, les membres d'Équipe Canada Atlantique en mission à Atlanta et à New York ont fait de la promotion et de la sensibilisation. Durant la mission à New York, ce sont le ministre d'État à l'APECA et les quatre premiers ministres des provinces de l'Atlantique qui ont fait la promotion du programme d'investissement; les activités comprenaient une série de réunions et de tables rondes destinées à présenter le Canada atlantique aux avocats d'entreprise, aux responsables du choix des sites, aux cadres supérieurs et aux dirigeants les plus influents.

En collaboration avec la Province, l'APECA a offert un soutien permanent au Ambassador Newfoundland and Labrador Program. À l'heure actuelle, plus de 400 ambassadeurs vivent partout au Canada et à l'étranger afin de promouvoir leur province auprès du reste du monde. Le programme publie un bulletin de nouvelles bimensuel, envoyé à 43 000 adresses au Canada et dans le monde.

# Tourisme

## Résultat stratégique

Accroissement de la rentabilité, des investissements et des salaires dans le secteur du tourisme, résultant de la qualité supérieure des produits demandés, qui sont accessibles pendant des saisons plus longues.

Résultats prévus (objectifs) <sup>15</sup>	Résultats obtenus
Établir un modèle fonctionnel de sélection et d'encadrement des collectivités touristiques durables, basé sur le programme de pratiques exemplaires de Bouctouche. Appliquer ce modèle à dix collectivités touristiques du Canada atlantique.	<i>90 % de l'objectif atteint.</i>
Former des partenariats stratégiques avec les secteurs public et privé afin de mettre en valeur six nouveaux produits touristiques ciblés de qualité supérieure.	<i>Approche panatlantique coordonnée pour développer et promouvoir cinq produits touristiques sur des marchés à créneaux : bateaux de croisière, phares, écosystèmes, écomusées et stations balnéaires.</i>
Coordonner six missions axées sur les pratiques exemplaires, grâce auxquelles les voyageurs pourront acquérir les connaissances dont ils ont besoin pour développer les produits touristiques de qualité que le public demande.	<i>Objectif atteint.</i>
Faire valoir la nécessité de mettre l'accent sur l'élaboration de normes/de références de qualité à grande échelle, et de lancer des initiatives de perfectionnement des compétences (évaluations mystère, pratiques exemplaires, et programmes de certification, de classement et de formation).	<i>Ces initiatives ont permis d'améliorer la qualité des produits, le classement/la cote des installations d'hébergement, le prix moyen des chambres et les revenus qu'elles génèrent; de proposer davantage de chalets de qualité supérieure sur le bord de l'eau, d'auberges campagnardes historiques et de terrains de camping.</i>
Informers les partenaires potentiels (groupes industriels, associations, ministères provinciaux, etc.) des possibilités qu'offre le tourisme.	<i>Des présentations et des séances d'information ont permis de partager les résultats des études et les renseignements relatifs aux marchés (produits et possibilités de commercialisation).</i>
Établir une planification stratégique à long terme grâce à la formation de partenariats.	<i>Des partenariats ont été formés avec la P.E.I. Tourism Marketing Authority, le N.S. Tourism Partnership Council, et les associations de l'industrie touristique de l'Î.-P.-É., de la Nouvelle-Écosse, du N.-B., de Terre-Neuve-et-Labrador et du Cap-Breton.</i>
Promouvoir directement le Canada atlantique comme destination de choix pour les touristes canadiens et étrangers.	<i>Par exemple, le nombre de touristes américains visitant le Canada atlantique a augmenté de 13 % en cinq ans.</i>

<sup>15</sup> Pour rendre le texte plus clair et en faciliter la compréhension au lecteur, les résultats prévus (objectifs) sont une adaptation des résultats prévus du Rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002.

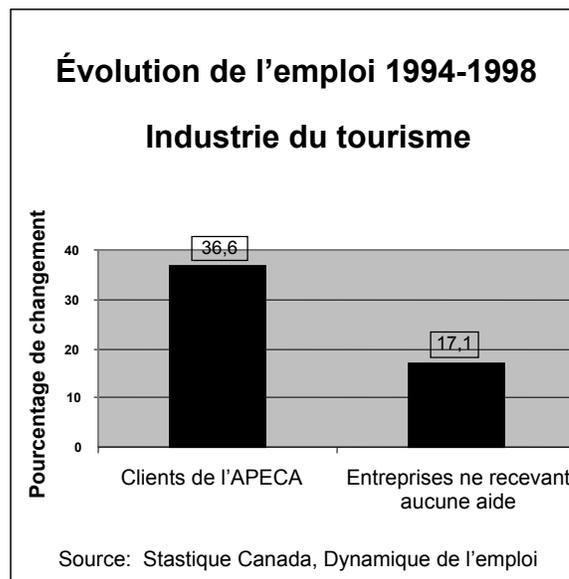
## **Réalisations**

Le tourisme est l'un des secteurs les plus importants au Canada atlantique. En fait, la croissance de l'emploi dans ce secteur a été supérieure à celle qu'a connue l'ensemble du Canada. Au Canada atlantique, il est clair que le tourisme est un secteur florissant.

Les résultats de la contribution de l'APECA à la création d'emplois sont évidents en ce sens que la croissance de l'emploi dans les entreprises aidées par l'APECA est le double de la croissance enregistrée dans celles qui n'ont reçu aucune aide.

Les fonds alloués à ces entreprises sont essentiels car ils font augmenter le nombre de touristes et les revenus ainsi produits, et visent principalement la création, la rénovation ou l'agrandissement d'installations ou de logements existants, par exemple, des gîtes du passant ou des chalets pour touristes.

Le Partenariat de l'industrie touristique du Canada atlantique (PITCA) regroupe neuf intervenants. Ils travaillent ensemble en vue de promouvoir le tourisme dans toute la région, de trouver des ressources, de promouvoir l'image de marque du Canada atlantique et de générer des retombées commerciales nettement plus importantes que ce que chaque province peut obtenir individuellement. Ce partenariat est uniquement axé sur le marketing; il vise essentiellement à axer les efforts sur des activités de marketing sur les marchés internationaux, en particulier aux États-Unis, afin de faire augmenter le nombre de visiteurs étrangers et l'argent qu'ils dépensent<sup>16</sup>. Au cours des neuf dernières années, ce partenariat a été décrit comme un exemple édifiant de la façon dont la collaboration de nombreux intervenants profite à l'ensemble de la région.



### **Partenaires du PITCA**

- APECA
- Entreprises Nouveau-Brunswick et le ministère du Tourisme et des Parcs
- Province de la Nouvelle-Écosse – ministère du Tourisme et de la Culture
- Province de l'Île-du-Prince-Édouard – Pêches et Tourisme
- Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick
- Tourism Industry Association of Nova Scotia
- Province de Terre-Neuve-et-Labrador – ministère du Tourisme, de la Culture et des Activités récréatives
- Tourism Industry Association of Prince Edward Island
- Hospitality Newfoundland and Labrador

<sup>16</sup> Protocole d'entente sur le renouvellement du Partenariat de l'industrie touristique du Canada atlantique (PITCA), 24 février 2000.

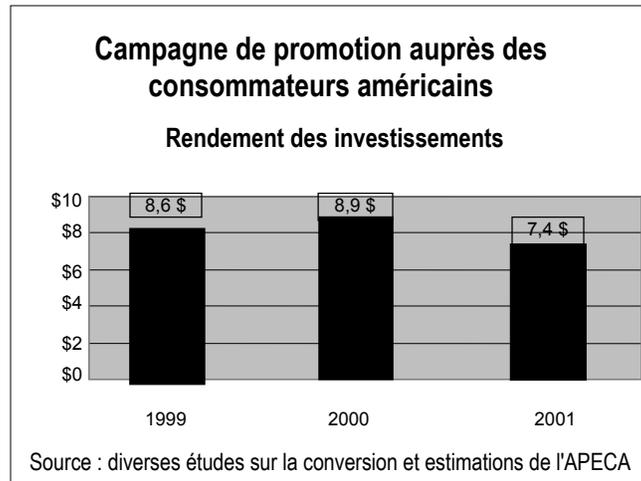
Le partage des coûts entre les partenaires est de 50 %-30 %-20 %. L'APECA et les provinces apportent leur contribution en espèces. L'industrie offre des contributions en nature et investit dans des activités liées au partenariat, par exemple l'enregistrement des entreprises.

Budget global – 19,52 millions de \$ 2000-2003		
APECA	50 %	9,76 M\$
Provinces	30 %	5,86 M\$
Industrie	20 %	3,90 M\$

La campagne de promotion médiatique auprès des consommateurs américains, projet triennal lancé par le PITCA, vise principalement le marché de la Nouvelle-Angleterre et, en second lieu, des États du centre du littoral de l'Atlantique. Elle vise à attirer des visiteurs au Canada atlantique.

L'investissement dans cette campagne a permis de mieux sensibiliser la population aux possibilités qu'offre le tourisme, et a fait augmenter le nombre de visiteurs et les revenus connexes.

Depuis 1999, la campagne a généré un nombre élevé de demandes de renseignements, une augmentation des revenus et un rendement moyen de l'investissement de huit pour un.



La campagne 2001 a également eu un impact très positif sur le Canada atlantique. Le niveau moyen des dépenses effectuées au Canada atlantique par les touristes convertis<sup>20</sup> a augmenté de 31 % par rapport à l'année 2000. Le rendement de l'investissement dans cette campagne a été de sept pour un. En d'autres termes, chaque dollar injecté dans la promotion a généré 7,40 \$ de dépenses de la part des touristes au Canada atlantique.

Campagne de promotion 2001 auprès des consommateurs américains	
Demandes de renseignements <sup>17</sup>	100 525
Visiteurs	17 527
Conversion <sup>18</sup>	17 % <sup>19</sup>

<sup>17</sup> Seules les demandes de renseignements directement imputables aux publicités du PITCA sont comptées. Il existe des mécanismes de suivi permettant d'établir un lien direct entre la publicité et la demande de renseignements.

<sup>18</sup> Le taux de conversion correspond au ratio mesurable entre le nombre de visiteurs potentiels qui ont demandé des renseignements et les appelants qui se sont effectivement rendus à destination.

<sup>19</sup> On a modifié la méthode de calcul des taux de conversion en 2001 afin de garantir que les visiteurs confirmés ne seraient pas considérés comme des personnes converties au terme de la campagne de promotion.

<sup>20</sup> Une personne convertie est une personne qui a appelé ou demandé des renseignements de nature touristique, puis s'est effectivement rendue sur place.

Les responsables du partenariat entre le PITCA et la Commission canadienne du tourisme (CCT) ont poursuivi leur campagne de promotion de l'image de marque de la « côte est du Canada » sur les marchés européens. Des campagnes de promotion auprès des consommateurs et des professionnels du Royaume-Uni ont donné lieu à quelque 270 réservations au Canada atlantique et généré un rendement de 4,50 \$ pour chaque dollar investi dans le programme de la CCT.

Les initiatives de promotion continuent de présenter le Canada atlantique comme une destination de choix pour les touristes étrangers. Les séjours d'une nuit de touristes étrangers ont augmenté depuis cinq ans. La plus forte augmentation concerne les touristes allemands.

<b>Pourcentage d'augmentation des séjours d'une nuit de touristes étrangers 1996-2000</b>	
<b>Allemagne</b>	8,1 %
<b>Japon</b>	1,6 %
<b>Royaume-Uni</b>	1,4 %
<b>États-Unis</b>	1,1 %

Les attaques du 11 septembre 2001 ont affecté l'industrie touristique à l'échelle mondiale. Par suite de ces événements, l'APECA a entrepris un projet de recherche et de suivi pour évaluer l'incidence sur le marché de la Nouvelle-Angleterre. Les résultats montrent que les résidents de la Nouvelle-Angleterre n'ont pas changé substantiellement leurs plans de voyage en raison des attaques terroristes. Toutefois, le Canada atlantique a amélioré sa position dans la liste des destinations de choix parce que la région est considérée comme plus sûre et plus accueillante qu'elle ne l'était avant le 11 septembre.

À la lumière des résultats des recherches, il a fallu réévaluer les activités de marketing pour la région de l'Atlantique pour demeurer compétitifs après le 11 septembre. En conséquence, l'APECA et les provinces, sous l'égide du PITCA, ont formé un partenariat de 600 000 \$ avec la Commission canadienne du tourisme (CCT). Ce partenariat faisait partie du programme Nouvelles Réalités de la CCT qui cible le marché de la Nouvelle-Angleterre.

L'APECA a également lancé une nouvelle initiative de marketing panatlantique en janvier 2002. Cet effort ponctuel de marketing touristique concentré en Ontario et au Québec, a été mis de l'avant en raison de l'incertitude de l'industrie de la région à la suite des événements du 11 septembre. La contribution de l'APECA était de 3,75 millions de dollars, ce qui correspondait à 75 % des coûts.

Avec l'appui du Programme de développement des entreprises (PDE), 75 % des installations d'hébergement en dur au Canada atlantique ont été cotées par la Régie d'évaluation touristique de la région de l'Atlantique. Nombre d'exploitants de Terre-Neuve-et-Labrador ont amélioré leur cote grâce à un certain nombre d'améliorations et à la formation du personnel de première ligne. Au cours des cinq dernières années, le nombre d'attestations professionnelles est passé de 1 à 229. En fait, depuis la création du *Newfoundland and Labrador Accomodations Rating Council* (NLARC) en 1994, la cote moyenne est passée de 1,96 à 2,70 étoiles.

« Le Newfoundland and Labrador Accomodations Rating Council représente une véritable histoire de réussite de l'APECA. En 1993, nous avons reçu de l'aide de l'APECA et en 1997, le Conseil devenait autosuffisant. La cote des établissements d'hébergement de Terre-Neuve-et-Labrador s'est améliorée de 72 % au cours de la période de 1994 à 2001. »

Bruce Sparks, président, NLACR

## Développement économique des collectivités

### Résultat stratégique

Aider les collectivités rurales à élaborer et à mettre en œuvre des plans stratégiques et opérationnels en vue de créer des collectivités autosuffisantes, économiquement viables.

Résultats prévus (objectifs)	Résultats obtenus
Accroître le recours à la planification communautaire intégrée.	<i>En bonne voie.</i>
Créer des emplois et développer les infrastructures stratégiques.	<i>En bonne voie.</i>
Octroyer 475 prêts par an à de jeunes entrepreneurs.	<i>Objectif atteint à 83 %.</i>

### Réalisations

L'APECA travaille avec ses partenaires régionaux et locaux afin d'améliorer la capacité des collectivités à planifier et à mettre en place des programmes autonomes et viables de développement économique. Dans le cadre de ces travaux, l'Agence s'efforce d'aider les collectivités rurales viables à exploiter pleinement les possibilités de développement économique. Elle continue à s'associer aux organisations régionales de développement économique à l'échelle du Canada atlantique, puisque le volet principal de ce partenariat est l'élaboration, la tenue à jour et la coordination des plans de développement économique des collectivités représentées.

Au cours de la dernière année, l'APECA a fait des progrès considérables au chapitre de l'appui aux collectivités rurales du Nouveau-Brunswick. Voici quelques exemples :

- L'Agence a créé un nouveau cadre opérationnel et a établi le mandat de 15 organismes de développement économique communautaire (ODEC) destinés à remplacer les commissions de développement économique régional existantes.
- Elle a participé aux travaux du comité officiel lié au comité d'action du Premier ministre pour le développement de la Péninsule acadienne, et appuyé le développement de la conchyliculture, la R-D et le commerce.
- Elle a mené des recherches sur l'économie de la région Chaleur/Restigouche et a engagé un dialogue visant à remédier à la situation économique que connaît la région en raison de la fermeture prochaine de la mine.

- Elle a organisé des ateliers/séances de perfectionnement professionnel à l'intention de tous les coordonnateurs du Programme de capital d'appoint et d'orientation – ConneXion Jeunes entrepreneurs, en vue d'améliorer leur capacité de gestion de portefeuille et de stimuler la formation/le counselling destinés aux clients de ce programme au Nouveau-Brunswick.

L'APECA et la Newfoundland and Labrador Federation of Municipalities (NLFM) ont mis en œuvre un projet d'ateliers sur le développement économique des collectivités, projet pluriannuel de collaboration axé sur la diffusion d'information et la formation, qui s'appuie sur les activités de développement économique en cours dans les collectivités et sur l'expertise existant au sein de la province.

- Elle a permis de former des partenariats et de stimuler la coopération entre les principaux intervenants du développement économique des collectivités de Terre-Neuve-et-Labrador.
- Elle a créé un outil de communication entre organisations et particuliers, qui ont pu ainsi discuter des ressources disponibles et des possibilités, et échanger des idées.
- Elle a rendu plus optimistes les intervenants de la province, à un moment où c'était tout à fait nécessaire et justifié.
- Elle a donné six ateliers, auxquels ont participé près de 170 des 291 municipalités constituées de Terre-Neuve-et-Labrador.

À l'échelle du Canada atlantique, l'APECA continue à consentir des prêts à de jeunes entrepreneurs ayant entre 18 et 29 ans, dans le cadre du Programme de capital d'appoint et d'orientation – ConneXion Jeunes entrepreneurs. Afin de garantir qu'un maximum de résidents des régions rurales y ait accès, le programme est administré par les 41 Corporations locales de développement économique (CLDE) et par six autres agents en région urbaine. Ainsi, près de 80 % des prêts ont été consentis en région rurale. Vous trouverez de plus amples renseignements à propos de ce programme sur le site Web de l'APECA, à l'adresse <http://www.acoa-apeca.gc.ca>.

**Dans le cadre du Programme de capital d'appoint et de counselling ConneXion Jeunes entrepreneurs en 2001-2002 :**

- environ 400 prêts ont été accordés;
- 3,8 millions de dollars d'aide ont été versés;
- 9,8 millions de dollars supplémentaires ont été investis grâce à l'effet de levier.

<b>Résultat stratégique</b>	
Élargissement de l'accès aux services gouvernementaux aux entreprises (financement, counselling et information)	
Résultats prévus (objectifs)	Résultats obtenus
Augmenter le nombre de services/programmes du gouvernement accessibles localement, en particulier dans les régions rurales et les collectivités autochtones.	<i>En bonne voie.</i>

### **Réalisations**

L'APECA a continué à aider un plus grand nombre d'intervenants à accéder aux services commerciaux offerts par le gouvernement. Voici quelques exemples :

- Dans le cadre de l'Initiative de développement des entreprises autochtones, l'APECA a joué un rôle clé en compagnie de ses partenaires<sup>21</sup>, en mettant en place le Réseau des services aux entreprises autochtones (RSEA) dans 42 collectivités et organisations autochtones de tout le Canada atlantique, ce qui représentait un dépassement de l'objectif de presque 30 %. Ce réseau permet aux membres des collectivités autochtones d'accéder à des postes de travail et à de petites bibliothèques spécialisées dans les ouvrages commerciaux.
- L'APECA a envoyé du matériel informatique et des logiciels et offert une formation à 40 collectivités/organisations du Canada atlantique afin de les aider à mieux comprendre les bases de données des CSEC/du RSEA et à y accéder facilement. Les collectivités de Hopedale et de Davis Inlet (Terre-Neuve-et-Labrador) devraient se joindre au Réseau sous peu.
- L'APECA et les CSEC continuent de collaborer avec le comité de travail du RSEA pour la région de l'Atlantique; ils concentrent leurs efforts sur l'élaboration de produits d'information adaptés aux Autochtones, sur leur implantation régionale sur le Web et sur une formation additionnelle. On a tenu une première rencontre des ministères fédéraux dans le but d'améliorer la coordination et la sensibilité des efforts fédéraux à répondre aux besoins de développement économique des Autochtones de la région de l'Atlantique.
- Les activités d'extension des CSEC ont permis à 128 organisations locales de développement économique et à leurs intermédiaires d'accéder à leur information. Une évaluation est en cours; elle permettra de déterminer les prochaines étapes à mettre en œuvre dans le cadre de cette initiative.

<sup>21</sup> Sont associés à cette initiative un grand nombre d'intervenants autochtones de tous horizons, dont le comité de travail de l'Atlantique du RSEA et plusieurs collectivités et organisations autochtones de l'ensemble du Canada atlantique.

- La technologie *Talk To Us* (technologie interactive accessible sur le Web) a été lancée à l'échelle de la région.
- À Terre-Neuve-et-Labrador, une coopération accrue entre l'APECA, la province et le centre de services aux entreprises Canada - Terre-Neuve-et-Labrador a permis de multiplier les services d'information offerts aux petites entreprises et au grand public, et d'en élargir la portée.
- Au Nouveau-Brunswick, l'APECA offre une aide technique et financière aux treize commissions de développement économique régional, ainsi qu'aux dix corporations locales de développement économique, qui comptent parmi les principaux partenaires communautaires de l'Agence.

<b>Résultat stratégique</b>	
Augmentation du nombre de prêts et d'emplois en découlant créés et maintenus dans les régions rurales, grâce aux services de counselling et de financement fournis aux PME par les CLDE	
Résultats prévus (objectifs)	Résultats obtenus
1 100 prêts consentis aux PME dans les régions rurales.	94 % de l'objectif atteint.
Environ 10 000 demandes de renseignements et séances de counselling chaque année.	Objectif dépassé. Environ 10 700 demandes.

### **Réalisations**

Au cours de la dernière année, l'Agence a injecté 17,5 millions de dollars dans le réseau de CLDE du Canada atlantique afin d'alimenter leurs fonds d'exploitation. Sur cette somme, l'APECA a alloué 1,3 million de dollars sur trois ans à « l'aide exceptionnelle », une

technologie Internet qui permettra de gérer et de rationaliser les processus informatiques de gestion des prêts et d'administration. Cet outil donnera aux employés des CLDE plus de temps pour se consacrer à leur domaine de spécialité – le financement des entreprises et les conseils à leurs dirigeants. Par ailleurs, l'APECA a alloué 9,1 millions de dollars sur trois ans au Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités du Canada atlantique, qui se veut une source permanente de capitaux à l'intention des PME des régions rurales du Canada atlantique. Le Fonds fait augmenter le nombre de prêts offerts, ce qui crée un volume plus élevé de capitaux remboursables lorsque la demande de prêts excède la quantité de fonds disponibles.

#### **Activités des CLDE en 2001-2002**

- 1 030 prêts
- 33,3 millions de dollars pour la création et l'expansion d'entreprises
- 3 000 emplois seront créés ou maintenus grâce à ces prêts<sup>22</sup>

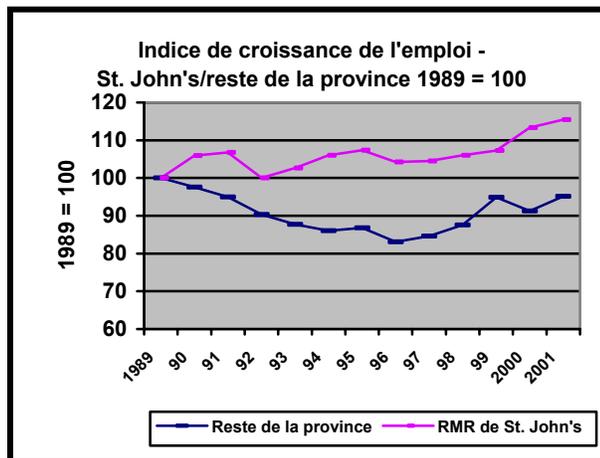
<sup>22</sup> Estimation rajustée pour tenir compte de l'effet d'accroissement et des emplois induits.

<b>Résultat stratégique</b>	
Autodéveloppement des collectivités et création d'emplois de rechange dans les régions touchées par la fermeture de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique (Mesures d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes - MARPC)	
Résultats prévus (objectifs)	Résultats obtenus
Stimuler le leadership dans les collectivités dans des domaines liés au développement économique.	<i>En bonne voie.</i>
Promouvoir les PME durables et la création d'emplois dans des domaines autres que la pêche et les métiers de transformation traditionnels.	<p><i>Dans le cadre de la composante Développement économique des MARPC, l'APECA a appuyé 67 projets à Terre-Neuve-et-Labrador, pour un montant total de 5,8 millions de dollars.</i></p> <p><i>En Nouvelle-Écosse, l'Agence a appuyé 54 projets pour un montant total de 9,3 millions de dollars.</i></p>

### Réalisations

La composante Développement économique des MARPC fait partie d'une initiative horizontale pluriministérielle. Elle a été conçue pour satisfaire aux besoins des petites entreprises des régions rurales et aider les collectivités rurales touchées à devenir plus autonomes, grâce à la diversification et à l'expansion de leur économie.

Les collectivités rurales de Terre-Neuve-et-Labrador ont enregistré une reprise partielle de l'emploi depuis 1996 (voir l'encadré à droite). La région métropolitaine de recensement (RMR) de St. John's a enregistré d'importants gains d'emplois, mais le reste de la province n'a pas encore retrouvé les niveaux qu'elle connaissait avant le moratoire. Dans la plupart des régions, les jeunes ont continué à s'en aller, comme en témoigne la baisse de 7 % de la population de la province entre 1996 et 2001. Les emplois liés au tourisme ont permis d'enrayer cet exode, de même que les emplois dans les télécentres de municipalités plus grandes comme Gander, Grand Falls et Corner Brook.



## Accès aux capitaux et à l'information

Résultat stratégique	
Création d'emplois et démarrage d'entreprises grâce à l'accès aux capitaux pour les PME de l'Atlantique	
Résultats prévus (objectifs)	Résultats obtenus
Aider environ 800 PME du Canada atlantique à créer ou à maintenir des emplois.	69 % de l'objectif atteint.
Offrir, dans le cadre d'un Programme de services-conseils élargi, davantage de services de counselling/d'encadrement, de perfectionnement des compétences/d'amélioration de la productivité, et certaines initiatives correspondant aux priorités stratégiques en matière de commerce et d'innovation.	Objectif atteint. <sup>23</sup>
Examiner et promouvoir les options de capital-risque et de micro-crédit, afin de combler les lacunes au chapitre du financement.	Objectif atteint.

### Réalisations

L'accès plus facile aux capitaux demeure l'une des priorités stratégiques principales de l'APECA dans l'exécution de son mandat. L'accès aux capitaux demeure un élément essentiel du développement économique du Canada atlantique, où l'accès des entreprises au financement est relativement plus difficile que dans le reste du pays.<sup>24</sup>

Le Programme de développement des entreprises (PDE) est le principal outil qu'utilise l'Agence pour aider les entreprises à assumer les risques plus élevés liés aux activités commerciales au Canada atlantique. Durant l'exercice 2001-2002, 551 PME ont reçu au total 84,6 millions de dollars d'aide dans le cadre du PDE.

<sup>23</sup> Vous trouverez aux pages 26-28 les initiatives propres au commerce; pour l'innovation, reportez-vous aux pages 23-25.

<sup>24</sup> Le vérificateur général, dans son rapport exhaustif de 1995, a révélé que dans 81 % des cas, on ne disposait pas des moyens qui auraient permis de réunir les fonds nécessaires à la réalisation des projets proposés.

On prévoit que cette aide aux PME va générer la création et le maintien de plus de 5 500 emplois. Cette estimation inclut uniquement les emplois associés à des projets financés en fonction du besoin d'aide.<sup>25</sup> Par ailleurs, ce chiffre inclut les emplois indirects et dérivés résultant des dépenses des compagnies aidées par l'Agence et de leurs employés. Ces impacts ont été évalués à l'aide du modèle du Conference Board du Canada appliqué à l'économie du Canada atlantique.

Les dépenses du Programme de services-conseils de l'APECA (PSC) ont augmenté de 17 %, pour atteindre 2,9 millions de dollars l'an dernier. Le fait que l'Agence cherche à mettre davantage l'accent sur le counselling/l'encadrement et sur le perfectionnement des compétences/l'amélioration de la productivité se traduit par la multiplication des missions du PSC; 86 % de ces missions étaient soit des évaluations diagnostiques, soit des activités d'encadrement lors de la rédaction de plans opérationnels.

L'APECA a appuyé la création de cinq fonds de capital-risque depuis le milieu des années 1990, dont deux ont été largement investis.<sup>26</sup> Le capital-risque est plus important aujourd'hui qu'il ne l'était en 1995<sup>27</sup>, mais il ne représente encore qu'une faible proportion de l'ensemble des capitaux fournis. Les investissements à partir de capital-risque visent plus souvent les secteurs basés sur la technologie ou le savoir. L'APECA peut de plus en plus souvent viser de jeunes entreprises hautement spécialisées, à mesure qu'elle continue à appuyer la promotion du financement par capital-risque.

L'APECA a travaillé avec plusieurs partenaires<sup>28</sup> afin d'examiner le rôle que peuvent jouer les gouvernements pour accélérer le développement du crédit pour micro-entreprises et en faire un outil de renforcement des collectivités. Une étude initiale<sup>29</sup> a passé en revue les programmes de crédit aux micro-entreprises sur les marchés international et nord-américain, a enquêté sur les mesures qu'on pourrait prendre pour garantir le succès du programme, les mécanismes d'exécution et les

---

<sup>25</sup> Le vérificateur général, dans son rapport de novembre 1995, au chapitre 18, définit les projets en question comme suit : « on entend par besoin d'aide (...) la probabilité qu'un projet ne serait pas mis en œuvre à la même échelle, au même moment et au même endroit sans aide gouvernementale ». Des enquêtes menées par Statistique Canada auprès de clients de l'APECA ont révélé que 95 % des projets qui lui ont été soumis n'auraient pas pu se dérouler comme prévu. Une enquête de suivi de l'APECA sur des projets viables qu'on avait refusé d'appuyer a révélé que 91 % n'ont pas été mis à exécution comme on le prévoyait. Aux fins de l'évaluation des répercussions sur l'emploi de ses programmes, l'Agence a utilisé un facteur modéré de création d'emplois additionnels de 67 %, ce qui signifie que seulement 67 % des emplois créés grâce à des projets ayant bénéficié de l'aide de l'APECA sont en réalité déclarés.

<sup>26</sup> Voici les cinq fonds : ACF Equity Atlantic Inc.; Telecom Application Research Alliance (TARA); PEI Capital; Fonds d'investissement des travailleurs et travailleuses Inc. (Nouveau-Brunswick); et Community Catalyst Fund. Les fonds ACF Equity Atlantic Inc. et TARA sont ceux qui effectuent le plus d'investissements.

<sup>27</sup> Canmac Economics Ltd, *Venture Capital Firms Report*, juillet 2001

<sup>28</sup> Centre régional de développement coopératif, Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs (Saint John), Community Loan Fund, Secrétariat rural, Développement des ressources humaines Canada.

<sup>29</sup> CFO Sustainability Group, *Micro Credit Review*, août 2001

structures efficaces, et s'est penchée sur les caractéristiques du rendement susceptibles de s'appliquer au Canada atlantique.

Les résultats préliminaires montrent notamment ce qui suit :

- en tant qu'organisme fédéral de développement, l'APECA est bien placée pour préconiser l'affectation d'autres ressources financières au micro-crédit;
- des outils de présélection en ligne et des systèmes de soutien plus efficaces à l'intention des spécialistes amélioreraient les programmes de micro-crédit;
- il faut trouver les moyens d'établir des réseaux de soutien plus solides, et d'étendre les ressources et les programmes existants à l'ensemble de la région.

## **Politiques, défense des intérêts et coordination**

<b>Résultat stratégique</b>	
Coordination de l'action des principaux intervenants en vue de l'établissement d'un cadre stratégique contemporain pour le développement économique qui entraînera une augmentation de la productivité et de la compétitivité	
<b>Résultats prévus (objectifs)</b>	<b>Résultats obtenus</b>
Créer une base solide pour la concertation des intervenants économiques clés dans la région de l'Atlantique.	<i>En bonne voie.</i>
Expliquer de façon crédible la stratégie de développement économique régional.	<i>En cours.</i>
Recueillir les renseignements nécessaires pour exploiter les possibilités stratégiques régionales.	<i>En cours.</i>

### **Réalisations**

Les activités de recherche relatives aux politiques de l'APECA vont dans le sens des priorités stratégiques de l'Agence et des enjeux et priorités politiques du gouvernement fédéral. En outre, les sujets de recherche reflètent les principaux problèmes que connaît la région de l'Atlantique, notamment en ce qui concerne l'industrie du pétrole et du gaz ou la nécessité d'attirer des investissements étrangers directs.

À l'appui de ses activités de développement économique, l'APECA entreprend des recherches stratégiques relatives à une grande variété d'enjeux, de problèmes et de possibilités associés au développement économique de la région. L'Agence axe les politiques qu'elle élabore sur ses priorités stratégiques et fait participer activement ses partenaires des secteurs public et privé à leur élaboration, à l'échelle du Canada atlantique et à l'extérieur de la région.

Voici les politiques applicables à l'ensemble de la région qui ont été élaborées durant la dernière année :

## Études et examens

- ***Innovation et commercialisation au Canada atlantique***

Ces études, que l'on peut consulter sur le site Web de l'APECA (<http://www.acoa-apeca.gc.ca>), ont porté sur les méthodes et processus actuels de commercialisation de la technologie créée dans la région, notamment sur les points forts et les points faibles de ces méthodes, et sur les pratiques exemplaires de commercialisation de la technologie et les enseignements tirés d'autres régions susceptibles de s'appliquer au Canada atlantique.

- ***Emploi, compétences et économie du savoir au Canada atlantique***

En collaboration avec l'Institut canadien de recherche sur le développement régional, l'Agence a examiné certains des enjeux stratégiques et des problèmes liés au perfectionnement des compétences dans les quatre provinces de l'Atlantique, dans le contexte d'une économie davantage axée sur le savoir.

- L'Agence procède chaque trimestre à un examen de la conjoncture économique au Canada atlantique et produit un rapport à ce sujet.
- Elle a étudié l'évolution des principaux indicateurs économiques : population, immigration, innovation, marché du travail et exportations.
- L'Agence a examiné les répercussions des attentats du 11 septembre sur l'économie de la région de l'Atlantique.

## Autres activités :

- En collaboration avec le Forum des politiques publiques et Industrie Canada, l'APECA a organisé une table ronde sur le thème *L'innovation dans un contexte nord-américain : perspective du Canada atlantique*. Ont participé à cette table ronde des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, des collèges et universités, du secteur privé, des associations, des syndicats et des collectivités autochtones. Ils ont exploré le thème de l'innovation sous l'angle de l'infrastructure de recherche, du perfectionnement des compétences, et des liens entre le milieu de la recherche et les entreprises.
- Des communications consacrées aux aspects économiques de l'immigration au Canada atlantique ont été présentées lors de la cinquième conférence nationale sur le projet Metropolis à Ottawa.
- À Terre-Neuve-et-Labrador, l'APECA a publié le deuxième numéro de profils de zones, où l'on établit des comparaisons statistiques entre les 20 zones économiques de la province. On trouvera plus d'information à l'adresse : <http://www.linkproject.nf.ca/linkproject.htm>

<b>Résultat stratégique</b>	
Coordination d'activités et de fonctions de développement économique au Canada atlantique.	
Résultats prévus (objectifs)	Résultats obtenus
Élaboration par les ministères fédéraux de politiques et de programmes qui auront plus d'impact sur la croissance économique du Canada atlantique.	<p><b>En cours.</b></p> <p><b>Les activités suivantes ont été entreprises :</b></p> <p><i>L'Agence s'est associée à l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (DEC-Q) dans le cadre d'un projet de recherche visant à étudier la dynamique de l'économie des régions périphériques, dans une économie de plus en plus axée sur le savoir. Le rapport de recherche se trouve sur le site Web de l'APECA (<a href="http://www.acoa-apeca.gc.ca">http://www.acoa-apeca.gc.ca</a>).</i></p> <p><i>En collaboration avec Industrie Canada et Ressources naturelles Canada, l'Agence a financé l'étude de suivi d'une importante étude régionale effectuée en 1999. Les rapports pertinents se trouvent sur le site Web de la NOIA, à l'adresse <a href="http://www.noianet.com">http://www.noianet.com</a>.</i></p> <p><i>L'APECA s'est associée à Ressources naturelles Canada pour mettre en œuvre les priorités du gouvernement fédéral dans des domaines comme l'innovation, et pour régler les problèmes que connaît le Canada atlantique, et saisir les occasions qui s'offrent à lui en ce qui concerne le développement durable des ressources naturelles.</i></p> <p><i>Dans le cadre d'une initiative conjointe, l'APECA, le Conseil national de recherches du Canada et la province de l'Île-du-Prince-Édouard travaillent à la création de la Carte routière technologique du secteur des bioressources (CRTSB). Le rapport se trouve à l'adresse <a href="http://www.nrc.ca/atlantic/pei/reportsfr.html">http://www.nrc.ca/atlantic/pei/reportsfr.html</a></i></p>

### **Réalisations**

- Au cours de la dernière année, l'APECA s'est intéressée de près aux résultats de la recherche consacrée aux régions périphériques face à l'économie du savoir. Les chercheurs du Québec et du Canada atlantique ont rencontré divers intervenants de l'économie dans les régions rurales et éloignées, et ont préparé des rapports analytiques décrivant certains des problèmes et certaines des possibilités de ces régions. Les résultats de cette recherche ont poussé l'APECA, DEC-Q et d'autres ministères fédéraux à examiner les répercussions de la recherche sur leurs politiques et programmes respectifs.

- En collaboration avec Ressources naturelles Canada, l'Agence a établi un cadre qui permet d'étendre la portée des recherches de RNCan au-delà de ses instituts de recherche de la région de l'Atlantique, et qui permet à l'APECA de se consacrer de façon plus globale à l'innovation et à d'autres enjeux dans les secteurs des ressources naturelles. On a défini quatre domaines dans lesquels des spécialistes du Ministère ont été chargés de superviser les activités :
  - production et distribution d'énergie;
  - R-D relative aux océans;
  - commerce et investissement;
  - énergies renouvelables et propres.
- La Carte routière technologique des ressources biologiques est un processus de planification technologique qui permet de définir, de choisir et de développer d'autres options technologiques répondant aux besoins de produits bien précis. Dans le cadre du suivi de l'établissement de la « carte routière technologique », l'APECA appuie une étude de faisabilité qui porte sur la création d'un laboratoire scientifique multidisciplinaire à l'Île-du-Prince-Édouard.

<b>Résultat stratégique</b>	
Poursuite et promotion actives des intérêts du Canada atlantique en ce qui concerne les politiques, les programmes, les enjeux et les marchés d'approvisionnement au niveau national	
<b>Résultats prévus (objectifs)</b>	<b>Résultats obtenus</b>
Adapter les politiques et programmes nationaux au contexte du développement régional.	<i>En cours.</i>
Faciliter l'accès des entreprises de l'Atlantique aux contrats fédéraux afin de développer la capacité industrielle de la région.	<i>En cours.</i>
Assurer des retombées industrielles et régionales aux entreprises de la région de l'Atlantique en ce qui concerne les principales acquisitions de matériel de défense.	<i>En cours.</i>

## **Réalisations**

Durant l'exercice 2001-2002, l'APECA a travaillé en étroite collaboration avec ses partenaires du portefeuille de l'Industrie, afin de veiller à ce que les principales priorités gouvernementales (installation de systèmes à large bande, la Stratégie d'innovation du Canada et volonté absolue de brancher tous les Canadiens) contribuent au renforcement des capacités économiques du Canada atlantique.

Les activités suivantes ont été entreprises :

- L'APECA a veillé à ce que les documents de travail nationaux consacrés aux priorités en matière d'innovation, à savoir *Atteindre l'excellence* et *Le savoir, clé de notre avenir*, reflètent les enjeux et les problèmes auxquels sont confrontés les résidents du Canada atlantique, et à ce que la région puisse participer aux consultations prévues pour l'an prochain. On trouvera d'autres renseignements à l'adresse <http://www.innovationstrategy.gc.ca/cmb/innovation.nsf/MenuF/StrategieInnovation>
- En collaboration avec d'autres organismes de développement régional et Transports Canada, l'Agence a préconisé activement une intensification de la concurrence dans le secteur du transport aérien, et s'est assurée que les aéroports de la région n'étaient pas injustement désavantagés par l'imposition de droits élevés et d'autres frais. L'Agence a appuyé les modifications apportées à la *Loi sur la concurrence*, destinées à encourager la diversification du secteur du transport aérien. Globalement, l'APECA a veillé à ce que les politiques nationales de transport répondent aux besoins de capacité de la région.
- L'Agence a insisté pour que les investissements à la frontière prévus dans le budget 2001 répondent aux besoins des petits postes frontaliers régionaux stratégiques, par exemple St. Stephen, au Nouveau-Brunswick. Par ailleurs, l'Agence a veillé à ce que chaque province du Canada atlantique ait la possibilité de participer à la gestion du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, dont la création a été annoncée dans le budget 2001.
- En consultation avec Ressources naturelles Canada, l'APECA a insisté sur la nécessité de définir et de quantifier plus directement les retombées industrielles et régionales à long terme associées au développement de l'industrie pétrolière et gazière.
- L'APECA a négocié avec d'autres partenaires fédéraux certains avantages économiques (liés à Voisey's Bay), notamment pour les Autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador. L'Agence a également veillé à ce que soit créé un programme d'adaptation économique adéquat destiné à aider la Municipalité régionale du Cap-Breton à réagir à la fermeture de la mine Devco.

- L'APECA a organisé, avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, des conférences à l'intention des soumissionnaires régionaux, afin de leur présenter les possibilités qu'offre l'initiative Gouvernement en direct (plus de 700 millions de dollars en approvisionnements). Ces conférences ont eu lieu à Halifax, St. John's, Charlottetown et Fredericton en janvier 2002.
- L'Agence a continué à approuver des stratégies d'approvisionnement faisant partie du programme fédéral global, pour un montant de plus de 100 millions de dollars. En 2001-2002, elle a continué de travailler avec les fournisseurs de la région de l'Atlantique afin de déterminer les cas où ceux-ci peuvent être des soumissionnaires admissibles.

# Administration générale

## Résultat stratégique

S'assurer que les ressources de l'APECA sont gérées avec efficacité et efficacité, et qu'on établit des systèmes administratifs pour aider sa direction à prendre des décisions, à rendre des comptes et à contrôler les opérations de l'Agence

Résultats prévus (objectifs)	Résultats obtenus
Recommandations pour améliorer l'efficacité des programmes et des services de l'APECA.	<i>En bonne voie de réalisation.</i>
Mieux faire comprendre au public et aux intervenants les activités de l'APECA, les raisons pour lesquelles son travail s'impose et les résultats obtenus, et accroître la sensibilisation aux programmes et aux services gouvernementaux offerts aux entreprises.	<i>En bonne voie de réalisation</i>
Assurer la représentation des quatre groupes cibles (Autochtones, personnes handicapées, femmes et minorités visibles), en fonction de leur disponibilité dans toutes les régions servies par l'Agence.	<i>En bonne voie de réalisation.</i>
Terminer la mise en œuvre de la Norme générale de classification (NGC) et gérer l'impact de cette nouvelle norme sur l'organisation et les employés.	<i>À la suite de la suspension de la NGC par le Conseil du Trésor à l'échelle de la fonction publique, ce projet a été mis en attente.</i>
Faciliter l'accès aux renseignements sur l'Agence.	<i>En bonne voie de réalisation.</i>

## Réalisations

- La nouvelle politique d'évaluation du Secrétariat du Conseil du Trésor et son cadre de gestion et de responsabilité axé sur les résultats ont été mis en application.
- La mise en œuvre de la Stratégie d'information financière (SIF), qui vise à améliorer les processus décisionnels et la responsabilisation dans l'ensemble du gouvernement, a été achevée.
- L'Agence s'engage à utiliser les technologies de l'information et des communications en garantissant un accès direct en ligne à ses données et à ses services. L'administration de programmes en ligne fait partie de l'initiative Gouvernement en direct (GED), et l'Agence en a fait une priorité. Un processus de présentation de demandes en ligne dans le cadre du programme Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique a été mis au point en collaboration avec les Services gouvernementaux des télécommunications et

de l'informatique et les administrateurs de TruePass d'Entrust. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à l'annexe A, à la page 55.

- L'Agence a considérablement amélioré l'accessibilité de ses données grâce à la création du nouveau système de gestion de l'information sur les relations avec la clientèle. Ce système, qui met l'accent sur l'intégralité des données sur le client, et non sur des projets précis, donne aux agents d'affaires une meilleure idée des entreprises clientes de l'Agence. Par ailleurs, le système contient des renseignements sur les entreprises qui protègent la qualité de l'information sur la gestion, puisqu'il aide les employés à mener à bien les processus opérationnels dans le cadre de leurs activités quotidiennes.
- La culture des ressources humaines et les valeurs qui y sont associées visent notamment à promouvoir les politiques, pratiques et programmes garantissant la diversité au sein de la fonction publique canadienne. On continue de prendre des mesures pour promouvoir la représentation de tous les groupes visés par l'équité en matière d'emploi au sein de l'APECA.

## Portefeuille de contributions remboursables de l'APECA

### Définition

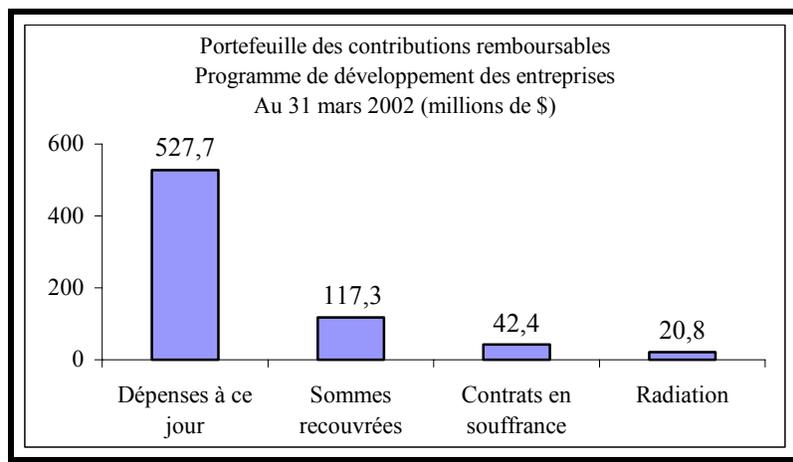
Parmi ses nombreuses activités, l'APECA octroie sans intérêt des prêts non garantis aux PME afin de les aider à démarrer, à prendre de l'expansion, à améliorer leur productivité et à percer de nouveaux marchés (entre autres). Les fonds alloués par l'APECA viennent suppléer au manque de financement dans les secteurs que les prêteurs commerciaux jugent trop risqués. Si l'Agence ne comblait pas ces lacunes, elle ne s'acquitterait pas de son mandat.

L'Agence signe chaque contrat de prêt en espérant être remboursée mais, en réalité, même si le taux de survie après cinq ans des entreprises qu'elle aide est deux fois et demie supérieur à celui de l'ensemble des entreprises, certains projets échouent. Dans ces cas-là, le remboursement partiel ou la radiation deviennent nécessaires.

### Contributions remboursables

Dans le cadre du Programme de développement des entreprises (PDE), l'aide aux entreprises doit être remboursée sur une période moyenne de cinq à sept ans. Pour l'ensemble des programmes de l'APECA, les contributions remboursables en souffrance totalisaient 346,3 millions de dollars au 31 mars 2002. Entre la date de création du Programme, en 1995, et le 31 mars 2002, l'Agence a encaissé 117,3 millions de dollars de contributions remboursables.

Le graphique ci-dessous donne une idée du portefeuille des contributions remboursables du PDE. Depuis 1995, l'aide fournie aux entreprises en vertu de ce programme doit être remboursée en totalité.



## Évaluation du risque

Tous les clients commerciaux font l'objet d'une « évaluation du risque » basée sur un système à cinq niveaux. Les comptes sont révisés régulièrement, et la fréquence de la révision dépend du niveau de risque établi.

Au 31 mars 2002, les risques se répartissaient comme suit dans le portefeuille du PDE :

Évaluation du risque	Portion du portefeuille	Capital impayé
1 – Faible	14 %	48,5 M \$
2 – Faible-moderé	31 %	107,3 M \$
3 – Moderé	35 %	121,2 M \$
4 – Moderé-élevé	13 %	45,0 M \$
5 – Élevé	4 %	13,8 M \$
Pas encore évalué	3 %	10,3 M \$
<b>Total</b>		<b>346,3 M \$ *</b>

## Ratio de défaillance

Entre la date de création du PDE et le 31 mars 2002, 527,7 millions de dollars de contributions remboursables ont été versés. Sur ce montant, 63,2 millions de dollars n'ont pas été remboursés et des contributions d'un montant total de 900 000 \$ remboursables sous condition ont été annulées, parce que les critères de réussite n'étaient pas satisfaits.

Au cours des cinq dernières années, le portefeuille de contributions remboursables du PDE a considérablement augmenté; il commence aujourd'hui à se stabiliser. Durant la même période, le taux de défaillance annuel est demeuré relativement stable. Le tableau ci-dessous résume l'évolution du taux de défaillance annuel pour chacun des cinq exercices :

Exercice	En défaut	Capital impayé*	Taux de défaillance annuel
1997-1998	2,52 M\$	173,40 M\$	1,4 %
1998-1999	12,14 M\$	278,72 M\$	4,3 %
1999-2000	14,27 M\$	337,55 M\$	4,2 %
2000-2001	14,87 M\$	387,15 M\$	3,8 %
2001-2002	19,68 M\$	404,80 M\$	4,8 %

\* En fin d'année. Comprend les cas de défauts et les recouvrements.

# ANNEXE A

## 1. Programmes du gouvernement et problèmes de gestion

### a) Gouvernement en direct (GED)

Le programme Gouvernement en direct a été créé par le gouvernement du Canada en vue d'offrir des renseignements, des programmes et des services sur Internet. Ce programme est également un élément clé du plan de l'APECA visant à améliorer la prestation des services à la population.

La stratégie de l'APECA relativement à Gouvernement en direct reflète l'engagement de l'Agence à l'égard de l'amélioration de la qualité des rapports qu'elle entretient avec la population canadienne en permettant à celle-ci d'obtenir de l'information et des services au moment et à l'endroit qui lui conviennent. L'utilisation d'outils en ligne est un volet important de cette stratégie. La vision de l'APECA relativement à GED se trouve à l'adresse suivante : <http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/about/gol.shtml>.

L'Agence s'attache également à définir des projets de GED qui peuvent être menés en partenariat. Dans cet esprit, elle préside un comité des organismes de développement régional formé de représentants de Diversification de l'économie de l'Ouest, de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, de l'APECA, de la Société d'expansion du Cap-Breton et de FedNor. L'Agence est également coprésidente du comité des subventions et contributions du gouvernement du Canada et du groupe de travail sur l'infrastructure de GED, et elle fait partie du conseil d'administration du projet Phare des subventions et contributions de Patrimoine canadien.



Le « Site d'information sommaire sur les projets de l'APECA » est un des premiers outils électroniques offerts au grand public par l'APECA. Il s'agit d'une base de données qui contient des renseignements sur tous les projets de l'APECA approuvés entre les mois de janvier 1995 et mars 2002 et qu'on peut consulter sur le site Web de l'Agence. Cette base de données permet d'obtenir instantanément de l'information sur les projets financés par l'APECA, et ce, sans avoir à présenter de demande en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*.

Le site se trouve à l'adresse suivante : <http://pub.acoa-apeca.gc.ca/atip> .

Dans le cadre de la deuxième phase de ce projet de Gouvernement en direct, on élargira le contenu de la base de données pour y inclure tous les projets réalisés avec l'aide de l'APECA, et ce, dans les 60 jours suivant l'approbation du financement.

## **b) Engagement de l'APECA à l'égard de la qualité du service**

L'Agence a effectué des sondages auprès de ses clients et employés. Dans le premier cas, on voulait connaître le degré de satisfaction de la clientèle à l'égard des principaux services de l'APECA et dans le second, recueillir l'opinion des employés au sujet du processus de prestation de services de l'Agence.

Des questionnaires ont été envoyés par la poste à 1 792 clients et à 176 employés. Les deux sondages incluaient les éléments requis de l'Outil de mesures communes du gouvernement du Canada, qui permet aux organisations de cerner les priorités des clients, leurs attentes et l'écart entre le rendement (satisfaction) et les attentes (importance). Le sondage auprès des employés visait à recueillir les commentaires du personnel sur les mêmes questions, pour déterminer s'il existe des écarts entre la perception des employés et celle des clients. Les réponses au sondage auprès des clients ont révélé un taux de satisfaction de 83,6 % (clients satisfaits ou très satisfaits) à l'égard des services de l'APECA.

L'Agence a également entrepris l'élaboration d'un processus relatif à son principal programme, le Programme de développement des entreprises, pour faciliter l'établissement d'un processus d'amélioration des normes de prestation de services. La structure ainsi établie servira de complément aux résultats du sondage auprès des clients et facilitera l'élaboration d'un plan d'amélioration des services de l'Agence.

## **c) Développement durable**

La Stratégie de développement durable (SDD) de l'APECA vise deux buts, à savoir promouvoir les collectivités et les entreprises durables dans les provinces de l'Atlantique et instituer un exemple dans la gestion environnementale des activités de l'APECA.

But	Résultats
Favoriser l'adoption de pratiques écologiques par les clients et les partenaires de l'APECA	<i>Le site Web de l'APECA contient des liens vers de l'information sur l'efficacité énergétique, comme l'outil d'auto-évaluation d'Industrie Canada intitulé Trois étapes vers l'éco-efficacité. Des examens pilotes d'éco-efficacité sont en cours au Nouveau-Brunswick. Les agents de programme de l'APECA ont suivi une formation sur l'éco-efficacité pour pouvoir en faire la promotion auprès des clients.</i>
Étudier les possibilités qui s'offrent aux industries environnementales	<i>L'APECA est en train d'élaborer une politique relative aux industries environnementales, qu'elle soumettra à un examen interne.</i>
Chercher des occasions de collaborer avec des organisations des secteurs public et privé pour atteindre des objectifs communs de développement durable	<i>Les bureaux régionaux de l'APECA ont pris des mesures précises pour sensibiliser leurs partenaires à l'environnement. Depuis sa création, l'APECA a versé quelque 60 millions de dollars pour appuyer les technologies et les programmes environnementaux dans les provinces de l'Atlantique. En partenariat avec Environnement Canada et le Comité d'évaluation environnementale de la rivière Miramichi, l'APECA évalue présentement le projet pilote Enviro Club.</i>
	<i>Une étude sur les attitudes des jeunes du Canada atlantique à l'égard de l'entrepreneurship comportait des questions sur le développement durable. Cette saison, dans un épisode des séries télévisées Melnc et Jeunes entrepreneurs, on présentera des capsules sur de jeunes entrepreneurs dans le domaine de l'environnement.</i>
	<i>L'APECA a conclu un accord de partenariat avec l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada pour l'instauration de son programme d'incitatif pour les vérifications énergétiques au Canada atlantique dans le cadre du Programme des innovateurs énergétiques industriels.</i>
Améliorer la connaissance et la compréhension de ce que peuvent faire les employés et les partenaires de l'APECA pour soutenir les objectifs de développement durable	<i>On trouve, sur le site Web de l'APECA, le plan d'action détaillé de l'Agence, ainsi que des conseils et des liens vers d'autres renseignements. La SDD et sa mise à jour se trouvent aussi sur le site. Le Siège social et les bureaux régionaux sont dotés d'un comité sur la SDD, dont un ou deux représentants font partie du Comité de développement durable de l'Agence. Un exposé sur la mise à jour de la SDD a été présenté au Siège social et dans les bureaux régionaux.</i>
Utiliser les ressources de manière plus efficace	<i>Les imprimantes de l'Agence sont configurées pour l'impression recto verso.  L'Agence a acheté deux véhicules hybrides (essence/électricité) et prévoit en acheter un autre d'ici la fin de l'exercice.  On a installé du matériel de vidéoconférence au Siège social, dans les bureaux régionaux et au cabinet du Ministre, de manière à réduire les déplacements.</i>

#### **d) Modernisation de la gestion**

En 2001-2002, l'Agence a mis en œuvre l'Initiative de modernisation de la gestion opérationnelle dans le cadre de la fonction de contrôleur moderne du gouvernement du Canada. Pendant l'exercice, on a créé un bureau chargé de diriger le programme. On a aussi évalué la capacité de gestion, ce qui a permis de définir et d'approuver dix secteurs prioritaires en ce qui a trait à l'amélioration de la capacité de gestion. À titre d'exemple, l'une des dix priorités consiste à accroître la transparence de l'Agence dans le cadre de la présentation de rapports au public. D'importants progrès ont été réalisés à ce chapitre, comme en fait foi la disponibilité de plusieurs éléments d'information sur notre site Web, tels la situation courante du portefeuille des contributions remboursables de l'Agence, la capacité de télécharger les études exécutées par l'Agence, de l'information sur mesure concernant tous les projets approuvés par l'APECA entre le 1<sup>er</sup> janvier 1995 et le 31 mars 2002, ainsi que l'évaluation de la capacité de gestion moderne. Des renseignements détaillés sur les priorités, ainsi que de l'information sur l'état actuel du programme se trouvent sur le site Web de l'Agence, à l'adresse <http://www.acoa-apeca.gc.ca>.

#### **e) Loi sur les langues officielles – Article 41**

*« Le gouvernement fédéral s'engage à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. »*

L'APECA est à préparer son rapport sur les résultats du plan d'action 2000-2002 relativement à l'application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*, tel que prévu par le cadre de responsabilité établi par le Cabinet au mois d'août 1994. Par ailleurs, l'Agence présentera son plan d'action 2002-2004, qui définit ses nouveaux objectifs relativement à ses engagements à l'égard de l'article 41. Ce plan sera rédigé en consultation avec les représentants de la minorité francophone et comportera des initiatives proposées par ces derniers.

La participation de l'APECA aux activités du Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne témoigne du soutien offert par l'Agence à la minorité francophone. Récemment, ce comité a présenté son plan stratégique opérationnel 2002-2007. En tant que membre du Comité, l'APECA appuiera les objectifs définis dans ce plan quinquennal.

Dans chacune des quatre provinces de l'Atlantique, des groupes de coordination du développement économique et de l'employabilité (DÉER) sont chargés d'élaborer et de mettre en œuvre des plans et des initiatives de développement économique, avec l'aide des coordonnateurs régionaux des initiatives reliées à l'article 41. Des liens étroits ont été établis entre les partenaires pour s'assurer que les mesures prises par chacun sont cohérentes et complémentaires.

L'Agence a conclu récemment un accord de partenariat d'une valeur de 10 millions de dollars avec le ministère du Patrimoine canadien. Le Partenariat culturel et économique du Canada atlantique stimulera le développement économique dans le secteur culturel et célébrera la richesse et la diversité culturelles du Canada atlantique, particulièrement dans le contexte du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Acadie, qui sera célébré en 2004.

Dans le cadre du Programme de développement des entreprises, l'APECA a investi des fonds dans plus de 40 initiatives destinées à la minorité francophone du Nouveau-Brunswick. L'Agence a aussi apporté son soutien à divers autres projets des communautés francophones, dont la conférence CE2000, tenue à Edmundston. Il s'agissait de la première conférence de gens d'affaires francophones faisant la promotion du commerce électronique. Deux cent cinquante personnes y ont participé.

En Nouvelle-Écosse, l'APECA continue de faire la promotion de l'esprit d'entreprise et du perfectionnement des compétences des Acadiens en versant une aide financière au Centre Jodrey de l'Université Sainte-Anne, qui est l'un des cinq centres universitaires provinciaux de développement des entreprises bénéficiant du soutien de l'Agence. Le Centre est un élément important du réseau de développement économique communautaire qui soutient la communauté francophone et facilite le développement de l'esprit d'entreprise chez les francophones. L'APECA a également appuyé de nombreuses initiatives en Nouvelle-Écosse. Par exemple, elle assume les dépenses de fonctionnement et de promotion reliées au projet de planification du Congrès mondial acadien 2004 et elle participe aux projets panatlantiques de développement de l'entrepreneurship visant les jeunes francophones.

Les projets de diversification économique de Terre-Neuve-et-Labrador se poursuivent avec l'aide de l'APECA. Au nombre de ces projets, mentionnons ceux relatifs à la route des ancêtres français, dans la péninsule de Port-au-Port, et à la création d'un trajet touristique axé sur la culture francophone dans la péninsule d'Avalon. On communique de l'information sur les programmes et services aux représentants de la communauté francophone, par l'entremise du Comité directeur des affaires francophones, formé de représentants de ministères provinciaux et fédéraux. On veille ainsi à maintenir la communication avec les groupes de la minorité linguistique.

À l'Île-du-Prince-Édouard, l'APECA a approuvé sept demandes d'aide financière en vertu de divers programmes, pour un total de plus de 275 000 \$ pour appuyer des activités culturelles francophones.

## **2. Initiatives conjointes**

### **a) Développement économique des Autochtones**

L'APECA apporte son soutien au développement économique des Autochtones du Canada atlantique dans plusieurs domaines. Encore une fois cette année, un plus grand nombre de collectivités et d'organisations autochtones ont eu accès aux programmes et aux services gouvernementaux. (Pour en savoir davantage, voir la page 39)

En Nouvelle-Écosse, la contribution la plus importante de l'Agence au développement économique des Autochtones se fait par l'entremise du Comité tripartite de développement économique, mis sur pied en 2000 et doté d'un budget de 150 000 \$. Le Comité est dirigé par les Chefs de Nouvelle-Écosse et des représentants des gouvernements fédéral et provincial, l'APECA agissant comme coprésident fédéral. En juillet 2001, le Comité a défini trois grands domaines d'activité stratégique prioritaires : l'entrepreneuriat, les technologies de l'information et des communications, ainsi que le renforcement des capacités. Un montant supplémentaire de 150 000 \$ a été accordé en vertu de l'Entente de COOPÉRATION sur la diversification économique pour permettre au Comité de soutenir les projets communautaires reliés aux priorités définies dans le plan de travail.

Exemples de projets :

- (1) *Agent d'approvisionnement (Phase III)* – aider les entreprises et particuliers autochtones à participer aux processus d'achats du gouvernement et du secteur privé. Depuis deux ans, on observe une augmentation du nombre de bandes qui créent des coentreprises avec le secteur privé. L'Aboriginal Alliance of Companies a observé une plus grande sensibilisation aux activités reliées aux achats. Par ailleurs, on a établi un répertoire des entreprises autochtones.
- (2) *First Net* – déterminer comment on pourrait utiliser les technologies de l'information pour aider les collectivités et organisations des Premières nations à offrir au public l'accès à ces technologies et à Internet.

- (3) *Ulnooweg Development Corporation* – offrir des services de gestion au réseau des agents de développement économique.
- (4) *Création d'une agence de placement autochtone - Étude de faisabilité* – étude de marché dans le cadre de laquelle on a examiné les besoins relativement à la création d'une agence de placement autochtone et la faisabilité d'un tel projet.

L'APECA participe aussi à d'autres initiatives visant à soutenir le développement économique des Autochtones en Nouvelle-Écosse :

- *Table ronde sur les jeunes Autochtones* – discuter de la perception qu'ont les jeunes de l'entrepreneuriat, ainsi que des défis et des possibilités qui se présentent aux entrepreneurs autochtones et à ceux qui veulent le devenir. Les agents de développement économique élaborent présentement un projet de suivi, soit le Projet de formation professionnelle et d'acquisition de compétences en affaires pour les Autochtones.
- *Tables rondes sur les technologies de l'information et des communications* – projet conjoint de membres des Premières nations de l'Atlantique, des gouvernements fédéral et provinciaux et des partenaires du secteur privé visant à déterminer les défis et les possibilités reliées aux TIC et à établir un cadre et un programme stratégique d'utilisation des TIC par les Premières nations du Canada atlantique.
- *Réseau de services aux entreprises autochtones* – Au cours de la prochaine année, on s'attachera à renouveler les ressources documentaires, à achever la version du site Web du RSEA propre à la Nouvelle-Écosse, à faire de la promotion et à organiser d'autres séances de formation.
- *Sommet économique de l'Atlantique* – Ce sommet a eu lieu en septembre 2001 à Halifax. À cette occasion, des dirigeants économiques et des chefs d'entreprise autochtones ont pu prendre connaissance des avantages mutuels qu'ils peuvent tirer de la collaboration.
- *Comité de coordination avec les Autochtones du Conseil fédéral de la Nouvelle-Écosse* – favoriser la communication et le partage d'information.
- *Collaboration avec Affaires indiennes et du Nord Canada* – participer à l'examen des programmes actuels et étudier les possibilités de coordination horizontale qui s'offrent pour soutenir le développement économique autochtone.

Au Nouveau-Brunswick, l'APECA participe à l'Initiative conjointe de développement économique (ICDE), un processus tripartite mis en oeuvre par les collectivités autochtones et les gouvernements fédéral et provincial. Cette initiative vise à stimuler le développement économique des collectivités autochtones de la province. Pour ce faire, on définit des mesures stratégiques et on identifie des partenaires financiers, afin de favoriser le renforcement des capacités, on met en oeuvre des programmes d'éducation et de sensibilisation pour

perfectionner les compétences essentielles à l'autonomie des collectivités et de leurs membres. L'APECA a soutenu divers programmes de renforcement des capacités, par exemple, le programme de certificat en administration des affaires pour les Premières nations, qui sera offert à l'Université du Nouveau-Brunswick à l'automne 2002.

Même si l'APECA n'offre pas, pour le moment, de programmes ou de services destinés précisément aux Autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador, les entrepreneurs inuits, métis et m'ikmaq ont accès à l'aide financière offerte dans le cadre des programmes généraux d'aide financière. Par contre, en prévision de la mise en valeur des mines de Voisey's Bay, l'APECA a entrepris des discussions avec la nation innue en vue d'élaborer des programmes et des services adaptés aux collectivités autochtones pour favoriser le renforcement de leurs capacités dans les domaines de l'entrepreneurship et du développement économique. Lorsqu'ils seront prêts, ces programmes et services pourraient être offerts à d'autres collectivités autochtones de la province.

À l'Île-du-Prince-Édouard, l'Atlantic Tourism and Hospitality Institute a obtenu une aide financière pour l'établissement et l'exécution d'un programme de formation en tourisme visant à répondre aux besoins des Autochtones. L'Aboriginal Tourism Training Initiative (programme de formation des Autochtones en tourisme) permettra aux Autochtones d'acquérir les compétences de base nécessaires à la création et à l'exploitation d'entreprises touristiques de qualité. Par ailleurs, le programme permettra aux Autochtones de travailler dans l'industrie du tourisme et de l'accueil qui est en plein essor.

#### **b) Soutien de l'APECA à l'égard de la politique rurale du gouvernement fédéral**

L'APECA appuie le Partenariat rural canadien depuis sa création, en 1998. L'Agence est notamment membre du groupe de travail interministériel, établi à Ottawa; au niveau régional, elle est représentée au sein des équipes rurales, qui étaient formées, initialement, de représentants des ministères et organismes fédéraux. Depuis 1998, l'APECA préside les équipes rurales du Canada atlantique et fournit des ressources financières et humaines pour la prestation de services de secrétariat à ces équipes. Chacune des équipes rurales du Canada, y compris celles des provinces atlantiques et des Territoires, contribue à la démarche « Équipe Canada » visant à établir des partenariats, des réseaux et des alliances qui permettront d'examiner les principaux problèmes des régions rurales. Cela étant dit, chaque équipe a une structure, des programmes, des activités et des intérêts qui lui sont propres.

Les équipes rurales sont en constante évolution. Par exemple, en 2001-2002, le nombre de membres de l'Équipe rurale de la Nouvelle-Écosse a plus que doublé, s'établissant maintenant à 40. Par suite de cette augmentation, on est passé d'une équipe gouvernementale à une équipe mixte

gouvernement-collectivité. Six représentants des populations rurales participent maintenant à toutes les activités de l'équipe.

Des protocoles d'entente ont été conclus entre l'APECA et le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada (AAC) concernant l'embauche d'un coordonnateur et la fourniture de services de soutien dans certaines provinces; en 2001-2002, l'Île-du-Prince-Édouard a pris des mesures concrètes à cet égard. On a embauché un conseiller régional au sein du Conseil fédéral de l'Î.-P.-É., dans le cadre d'un projet pilote mis en œuvre en vertu du protocole d'entente entre l'APECA et AAC. On constate donc qu'il existe un lien direct entre l'Équipe rurale et le Conseil régional fédéral, ce qui permet de placer les questions rurales à l'avant-plan des enjeux du gouvernement fédéral à l'Île-du-Prince-Édouard.

Pour faciliter la compréhension des enjeux locaux et régionaux, le Partenariat rural canadien prévoit des « dialogues » avec les populations rurales. Dans ce contexte, l'Équipe rurale de la Nouvelle-Écosse a organisé une conférence rurale en 2001, qui a réuni 125 représentants de divers secteurs d'activité, régions, groupes linguistiques et culturels. Le rapport final de la conférence définit les secteurs dans lesquels des mesures de suivi s'imposent. La deuxième conférence rurale nationale, à laquelle ont participé 500 personnes, a eu lieu en 2002. L'APECA était l'un des principaux commanditaires de la Conférence, dont le thème général était le renforcement des capacités communautaires. Les sujets suivants ont été abordés : développement du leadership, attirer et retenir les gens, et développement des compétences pour l'économie nouvelle.

Dans le cadre de la Conférence nationale, on avait aménagé une salle d'exposition où les entrepreneurs ruraux de la région de l'Atlantique pouvaient présenter et vendre leurs produits. L'APECA était un des principaux commanditaires de cette activité. L'Équipe rurale de l'Î.-P.-É. a organisé le Forum de la jeunesse rurale, qui s'est tenu avant la Conférence nationale. L'Équipe rurale de Terre-Neuve-et-Labrador a quant à elle créé un nouveau partenariat avec l'organisme Futures in Newfoundland and Labrador's Youth et les responsables du plan social stratégique du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador pour coordonner la participation des jeunes de la province à la Conférence rurale nationale à Charlottetown.

L'APECA prend diverses mesures pour rendre ses programmes et services accessibles à la population. Au Nouveau-Brunswick, par exemple, l'Agence exploite onze points de service, dont huit dans les régions rurales. En 2001-2002, elle a amélioré son réseau de bureaux de district et de bureaux satellites en augmentant les ressources des bureaux de Bouctouche, de Miramichi, de Tracadie-Sheila et de Campbellton. L'APECA a également annoncé le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités (FISC) le 22 juin 2001. Ce fonds est destiné aux initiatives stratégiques des collectivités rurales.

### **c) Examen des politiques territoriales de l'OCDE**

Le Comité sur la politique de développement territorial de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a aidé le Canada à examiner ses politiques territoriales et à en évaluer l'impact au niveau régional.

L'Agence contribue à une étude dont les objectifs sont les suivants :

- évaluer les connaissances sur les politiques spatiales, économiques et sociales qui influent sur le développement local et régional;
- comprendre les tendances et les innovations sociales et économiques qui influent sur les politiques;
- définir les moyens de coordonner les politiques sectorielles et territoriales.

L'APECA verse une contribution de 46 900 \$ pour la réalisation de cette étude dont le coût total s'établit à 300 000 \$.

L'évaluation des politiques actuelles, la collecte de renseignements dans les ministères et gouvernements, la mission de l'OCDE au Canada et la participation de huit ministères et organismes ont déjà permis d'améliorer notre connaissance des tendances territoriales nationales.

### **d) Conseil fédéral et initiatives stratégiques**

Les conseils fédéraux régionaux participent non seulement à l'exécution des programmes et services fédéraux dans une région donnée, mais ils sont en mesure de donner le point de vue régional sur des enjeux stratégiques. Le programme d'activités et la structure des comités varient d'un conseil fédéral régional à l'autre. Il en va de même pour les intérêts des conseils et leurs capacités en matière de politique. Lorsque cela est possible, l'APECA encourage et soutient les activités des conseils fédéraux régionaux dans les domaines de la coordination du développement économique et de l'élaboration de politiques.

Les activités des conseils fédéraux régionaux dans les domaines de la coordination du développement économique et de l'élaboration de politiques permettent de mieux comprendre les enjeux provinciaux et les politiques connexes. Le Comité des politiques du Conseil fédéral régional de Terre-Neuve-et-Labrador, par exemple, a dirigé des études (ou y a collaboré) sur cinq questions : le Labrador; les données démographiques; les pêches; la foresterie et l'innovation.

Le projet de consultations démographiques et de projections démographiques à long terme est l'un des principaux projets de recherche qui ont été appuyés par le Comité des politiques du Conseil fédéral régional de Terre-Neuve-et-Labrador en 2001-2002. Ce projet a été mené conjointement par le gouvernement provincial et l'APECA. Les résultats serviront de base à l'analyse et à l'élaboration de politiques par les gouvernements et les groupes de développement communautaires. Pour en savoir davantage, voir le site suivant : <http://www.economics.gov.nf.ca/demography/consultation.asp>.

En Nouvelle-Écosse, les activités de coordination du développement économique du Conseil fédéral régional ont été menées par le Comité fédéral de développement économique/sous-ministres provinciaux (CFDE/SM). LE CFDE/SM est devenu la tribune idéale pour le partage de renseignements entre les hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux et la collaboration dans le domaine du développement économique. En 2001–2002, le Comité a continué de parrainer l'Initiative relative au développement durable des collectivités dans le cadre de laquelle des équipes des ministères participants travaillent dans la région des bassins hydrographiques du lac Bras d'Or et de la rivière Annapolis, y compris les rives de la baie de Fundy. Pour en savoir davantage, visiter le site suivant : <http://www.gov.ns.ca/snsmr/muns/plan/plandev/news.asp>

Les programmes conjoints au Nouveau-Brunswick ont donné lieu à une analyse environnementale fédérale-provinciale, qui constitue une analyse de premier niveau des questions qui intéressent la province.

À l'Île-du-Prince-Édouard, des membres du Conseil des hauts fonctionnaires fédéraux participent activement aux activités du Comité des questions rurales, qui conseille le public sur le Gouvernement en direct et qui aide les citoyens à utiliser ce système électronique pour leurs besoins personnels et commerciaux. En outre, le Comité des ressources humaines du Conseil travaille activement avec le Conseil du Trésor à modifier des besoins de dotation de manière à faciliter l'embauche de travailleurs jeunes, instruits et hautement qualifiés.

## Annexe B - Renseignements financiers

### Tableau financier 1

#### Résumé des crédits votés

Ce tableau montre comment le Parlement a approuvé les ressources prévues dans le Rapport sur les plans et priorités de 2001-2002, les changements apportés aux ressources par suite du Budget supplémentaire des dépenses et les autres autorisations, de même que l'utilisation des fonds.

Besoins financiers par autorisation (en millions de dollars)				
Crédits		2001-2002		
		Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
	Agence de promotion économique du Canada atlantique			
20	Dépenses de fonctionnement	60,6	74,6	71,2
25	Subventions et contributions	277,1	268,2	232,5
(S)	Obligations au Canada atlantiques aux termes de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises (LPPE)</i>	5,0	6,0	6,0
(S)	Obligations au Canada atlantique aux termes de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises</i>	2,0	1,5	1,5
(S)	Obligations pour l'assurance-prêt ou crédit suivant la <i>Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique</i>	1,0	0,0	0,0
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6,0	6,2	6,2
(S)	Remboursement de montants crédités aux revenus au cours des exercices antérieurs		0,6	0,6
<b>Total pour l'Agence</b>		<b>351,7</b>	<b>357,1</b>	<b>318,0</b>
<b>Le total des autorisations inclut le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses et les autres autorisations.</b>				

## Tableau financier 2

### Comparaison entre le total des dépenses prévues et les dépenses réelles

L'information ci-dessous illustre comment l'Agence a utilisé les ressources indiquées dans le Rapport sur les plans et priorités de 2001-2002. Le coût net du programme est indiqué selon les dépenses et les recettes, ainsi que les coûts des services assurés par d'autres ministères.

Dépenses prévues de l'Agence par rapport aux dépenses réelles par secteur d'activité en 2001-2002								
(en millions de dollars)								
Secteur d'activité	ETP	Fonctionnement	Subventions et contributions	Total partiel : dépenses brutes	Subventions et contributions prévues par la loi	Total des dépenses brutes	Moins : dépenses brutes	Total des dépenses nettes
<b>Développement</b>								
Dépenses prévues	418	48,0	277,1	325,1	8,0	333,1		333,1
<i>Total des autor.</i>	<i>418</i>	<i>61,5</i>	<i>268,2</i>	<i>329,7</i>	<i>7,5</i>	<i>337,2</i>		<i>337,2</i>
<b>Dépenses réelles</b>	<b>418</b>	<b>58,3</b>	<b>232,5</b>	<b>290,8</b>	<b>7,5</b>	<b>298,3</b>		<b>298,3</b>
<b>Administration générale</b>								
Dépenses prévues	121	18,6		18,6		18,6		18,6
<i>Total des autor.</i>	<i>121</i>	<i>19,9</i>		<i>19,9</i>		<i>19,9</i>		<i>19,9</i>
<b>Dépenses réelles</b>	<b>119</b>	<b>19,7</b>		<b>19,7</b>		<b>19,7</b>		<b>19,7</b>
<b>Total</b>								
Dépenses prévues	539	66,6	277,1	343,7	8,0	351,7		351,7
<i>Total des autor.</i>	<i>539</i>	<i>81,4</i>	<i>268,2</i>	<i>349,6</i>	<i>7,5</i>	<i>357,1</i>		<i>357,1</i>
<b>Dépenses réelles</b>	<b>537</b>	<b>78,0</b>	<b>232,5</b>	<b>310,5</b>	<b>7,5</b>	<b>318,0</b>		<b>318,0</b>
<b>Autres recettes et dépenses</b>								
<b>Recettes non disponibles</b>								
Dépenses prévues								50,0
<i>Total des autor.</i>								<i>50,0</i>
<b>Dépenses réelles</b>								<b>58,4</b>
<b>Coût des services assurés par d'autres ministères</b>								
Dépenses prévues								4,1
<i>Total des autor.</i>								<i>5,8</i>
<b>Dépenses réelles</b>								<b>5,8</b>
<b>Coût du programme</b>								
Dépenses prévues								305,8
<i>Total des autor.</i>								<i>312,9</i>
<b>Dépenses réelles</b>								<b>265,4</b>

*Les chiffres en italiques indiquent le total des autorisations pour 2001-2002 (Budgets principal et supplémentaire des dépenses et autres autorisations). Les chiffres en caractères gras indiquent les dépenses/recettes réelles en 2001-2002.*

En raison de l'arrondissement des chiffres, la somme des colonnes peut ne pas correspondre aux totaux.

### Tableau financier 3

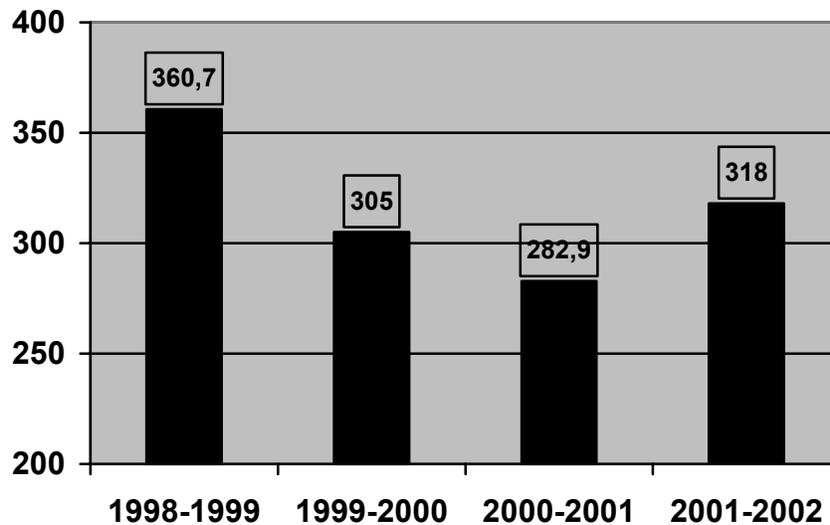
#### Comparaison historique entre le total des dépenses prévues et les dépenses réelles

Perspective historique de la façon dont les ressources ont été utilisées et graphique illustrant la tendance des résultats réels.

Secteur d'activité	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		Dépenses réelles
			Dépenses prévues	Total des autorisations	
Développement	291,3	266,8	333,1	337,2	298,3
Administration générale	13,7	16,1	18,6	19,9	19,7
<b>Total</b>	<b>305,0</b>	<b>282,9</b>	<b>351,7</b>	<b>357,1</b>	<b>318,0</b>

Le total des autorisations inclut le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses et les autres autorisations, de même qu'un rajustement de 35,7 millions de dollars par l'APECA pour reporter les fonds à des années ultérieures.

#### Dépenses réelles en millions de dollars



## Tableau financier 5

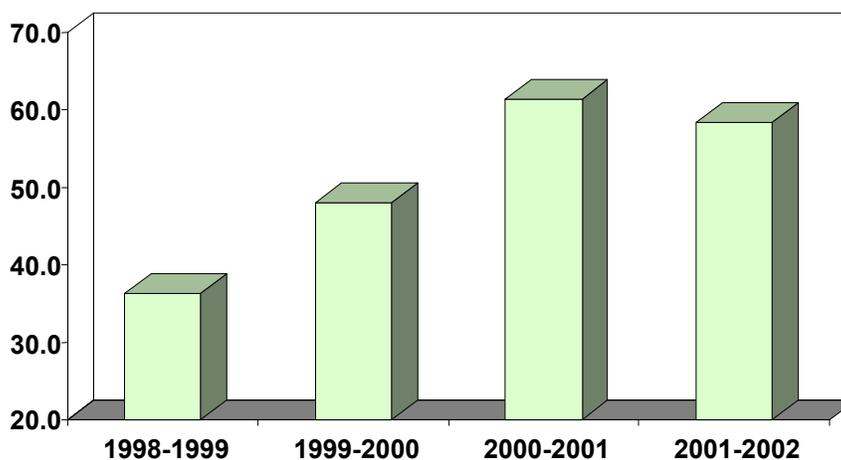
### Recettes

Le tableau illustre le type de recettes perçues et donne une perspective historique des recettes réelles perçues. Le graphique ci-dessous indique la tendance de la performance des recouvrements.

Recettes du secteur d'activité Développement (en millions de dollars)					
Type de recettes	Recettes réelles 1999-2000	Recettes réelles 2000-2001	2001-2002		
			Recettes prévues	Total des autorisations	Recettes réelles
Recettes non disponibles					
Contributions remboursables	36,7	47,6	40,0	40,0	49,1
Autres	11,3	13,8	10,0	10,0	9,3
<b>Total des recettes</b>	<b>48,0</b>	<b>61,4</b>	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>	<b>58,4</b>

Le total des autorisations inclut le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses et les autres autorisations.

### Recettes en millions de dollars



Au cours de l'exercice 2001-2002, en raison de l'adoption de la méthode de comptabilité d'exercice, les recettes ont été amassées sur 11 mois civils au lieu de 12.

## Tableau financier 6

### Paiements prévus par la loi

Le tableau suivant montre les paiements prévus par la loi faits par l'Agence pour les obligations au Canada atlantique aux termes de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, les obligations au Canada atlantique aux termes de la *Loi sur le financement des petites entreprises*, et les obligations pour l'assurance-prêt ou crédit suivant la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*.

Paiements prévus par la loi par secteur d'activité (en millions de dollars)					
Secteur d'activité	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Développement	11,2	6,8	8,0	7,5	7,5
Total des paiements prévus par la loi	11,2	6,8	8,0	7,5	7,5

Le total des autorisations inclut le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses et les autres autorisations.

## Tableau financier 7

### Paiements de transfert

Les paiements de transfert désignent les ressources transférées aux organisations et aux particuliers et comprennent les dépenses faites à la fois pour des crédits législatifs et des crédits votés en ce qui concerne les subventions et contributions versées dans le cadre des programmes de l'Agence.

Paiements de transfert pour le secteur d'activité Développement (en millions de dollars)					
Secteur d'activité	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Subventions	4,1	3,7	5,0	5,0	1,9
Contributions	245,8	212,2	280,1	270,7	238,1
Total des paiements de transfert	249,9	215,9	285,1	275,7	240,0

Le total des autorisations inclut le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses et les autres autorisations.

## Tableau financier 13

### Passif éventuel

Le passif éventuel est constitué des coûts futurs que peut devoir assumer l'Agence si des événements ou des décisions qui sont indépendants de sa volonté surviennent. Le tableau ci-dessous montre le montant du passif éventuel qui pourrait découler des garanties de prêt et des litiges en suspens.

#### Prêts

Le montant des garanties de prêt représente les prêts des établissements financiers qui ont été garantis par l'Agence. Lorsqu'une institution financière demande le remboursement de la garantie, l'Agence a le pouvoir d'imputer ces frais à une autorisation prévue par la loi.

#### Réclamations, litiges en instance et imminents

Les montants inscrits au titre des litiges sont des réclamations contre l'Agence en raison de dommages subis par suite de pertes de tierces parties.

<b>Passif éventuel (en millions de dollars)</b>			
<b>Liste du passif éventuel</b>	<b>Montant du passif éventuel</b>		
	31 mars 2000	31 mars 2001	Au 31 mars 2002
Prêts			
Garanties de prêt	7,9	5,5	4,5
Réclamations et causes en instance et imminentes			
Affaires litigieuses	10,0	10,1	10,2
Affaires non litigieuses	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>17,9</b>	<b>15,6</b>	<b>14,7</b>

Le total des autorisations inclut le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses et les autres autorisations.